

tapisserie. Malgré ces expédients ingénieux, ces pauvres enfants n'en restaient pas moins dignes d'une profonde pitié, frappés d'une irremédiable impuissance. De même pour être dans le vrai, en économie politique comme dans toutes les sciences morales et politiques, il faut opérer sur la base de la nature humaine telle qu'elle est sans la mutiler, sans la déposséder de ses attributs, surtout de ceux du premier ordre.

Or, ce serait avoir une vue étroite et fautive de la nature humaine, que de prétendre que tous ses attributs sont impliqués suffisamment par notre aptitude à la liberté.

Déjà, dans le courant de ce discours, j'ai eu soin de signaler à vos esprits, en même temps que le principe de la liberté, comme ayant le même droit à nos respects, un autre principe, celui de la justice. Indépendamment des devoirs qu'a l'homme envers lui-même, j'ai signalé les devoirs qu'il a envers les différentes communautés dont il fait partie, et particulièrement envers la plus grande de toutes, la société. Je reprends cette pensée pour vous la présenter sous une autre forme, avec quelque développement ; car elle est pour l'économie politique du plus grand intérêt, et pour l'enseignement même elle est d'une utilité souveraine.

Sans doute, l'homme est, sans aucune comparaison, le plus personnel des êtres, je veux dire celui qui a la personnalité la plus énergique et la plus active, et par conséquent celui qui a le plus besoin de la liberté, et par la liberté acquiert le plus de puissance ; mais en même temps l'homme est de tous les êtres le plus sociable, celui qui peut le moins se passer des liens et des ressources de la sociabilité, celui qui par la sociabilité acquiert et rend le plus. Dans nos sociétés civilisées, l'homme est engagé par les liens de la sociabilité de

mille manières ; il l'est, je vous le disais tout à l'heure, par la famille, il l'est par la commune, par le département ; il l'est par le sentiment du patriotisme ; il l'est par la pensée chrétienne qui le porte à sympathiser avec l'espèce tout entière ; il l'est encore par toutes sortes de solidarités qu'il contracte dans les limites les plus diverses, depuis la durée d'un instant jusqu'à celle de la vie. Toutes les merveilles qu'on attribue à la division du travail et qui ont été si bien mises en relief par Adam Smith, sont qualifiées d'une manière supérieure peut-être lorsqu'on les donne comme des manifestations de la sociabilité, car le travail ne se divise que parce que les hommes ont le don de concerter et d'associer leurs efforts individuels. Et ce n'est pas, à beaucoup près, la seule forme sous laquelle la sociabilité aide à la production de la richesse. Qui n'a admiré, en effet, les grands résultats qu'a donnés l'esprit d'association ? Qui n'aperçoit ceux bien plus grands encore qu'il est permis d'en attendre ? Je ne crois pas qu'il soit possible de dire que la personnalité occupe dans la nature humaine une place plus grande que la sociabilité. Ces deux attributs sont au même rang, et j'admire le génie d'Aristote, qui, lorsqu'il a défini l'homme, l'a caractérisé par l'un et par l'autre.

L'économie politique aurait donc tort si elle donnait à ses raisonnements et à ses déductions, pour seul et unique point de départ l'intérêt personnel. Elle est tenue à envisager aussi, et avec l'attention la plus sérieuse, l'immense variété des intérêts collectifs qui découlent de la sociabilité humaine.

C'est en l'honneur de la liberté, dit-on, qu'on pose le principe unique de l'intérêt personnel bien entendu. **Oui**, sans doute, l'intérêt personnel bien entendu est la légitime traduction de liberté, au point de vue de l'individu ; mais la nation ou la société, ce grand corps dont

l'individu est membre, a droit à sa liberté aussi. La liberté collective de la société, c'est, comme on l'a dit par une définition éloquente, l'ordre, l'ordre dont le gouvernement est le premier gardien. Cette liberté collective, non moins sacrée que la liberté individuelle, peut avoir et a en effet de légitimes réclamations à présenter, et c'est l'autorité qui en est l'organe naturel. Et combien n'y a-t-il pas d'autres intérêts collectifs qui méritent d'être pris dans la plus grande considération, et ne pourraient être froissés ou foulés aux pieds sans que l'intérêt même de la société ne fût en péril ou en souffrance ?

Un des plus graves défauts des doctrines qui se sont répandues depuis quelques années, et qui ont été considérées comme compromettant l'existence même de la société, réside dans la prépondérance systématique qu'elles donnent à l'action de l'État. Suivant elles, l'État devrait s'appropriier tout, et disposer de tout. Au point de vue scientifique, ces doctrines sont fausses ; elles partent d'une fausse notion de la nature humaine, car elles méconnaissent la puissance du ressort individuel. Elles conduiraient, je vous le disais il y a un instant, à une impitoyable tyrannie dont le joug serait avilissant. Je le crois, je l'enseigne. Mais, aussi bien, j'estime qu'une doctrine qui s'appuierait exclusivement sur l'intérêt personnel, qui récuserait toute intervention de l'autorité, et réduirait le gouvernement au rôle de gendarme, serait également fautive, également impraticable.

L'économie politique ne s'est jamais précisément ralliée à la doctrine suivant laquelle l'intérêt individuel devrait être l'unique guide de l'homme. Si quelquefois elle a paru portée à se ranger sous ce drapeau, dans la personne de quelques-uns de ses plus dignes adeptes, et même de quelques-uns de ses maîtres, ce ne fut qu'un

écart passager. Il est de la nature humaine qu'on ne soit pas toujours égal à soi-même, et je ne parlerais pas de ces méprises accidentelles d'écrivains que j'aime, et de maîtres que je vénère, si je n'y trouvais une nouvelle preuve de l'accord, que je m'applique à vous démontrer en ce jour, entre la morale et l'économie politique.

Car s'il est vrai que la doctrine de l'économie politique ait semblé, un moment, s'absorber dans la notion de l'intérêt personnel, c'était en vertu d'un mouvement qui entraînait toutes les sciences morales et politiques à exalter l'isolement comme la manière d'être la plus naturelle à l'homme, comme la plus avantageuse des conditions. On avait complètement perdu de vue la sociabilité en vertu de laquelle l'homme, pour être heureux et pour être libre, pour obéir à la destination que lui a assignée le Créateur, a besoin de faire partie d'une société nombreuse et variée, dont le contact l'anime, dont les liens le soutiennent et l'aident. L'homme isolé, c'est-à-dire étranger à tout mécanisme social, paraissait aux philosophes et aux moralistes le modèle à atteindre. On s'était jeté aux antipodes de la pensée révélée par ce mot de la Bible : *Væ soli!*

Ces idées s'accréditèrent dans le dix-huitième siècle. Les hommes alors étaient avides de liberté. Leur passion pour la liberté était d'autant plus vive qu'ils en étaient alors plus privés. Sur le continent européen, il ne restait guère de traces de la liberté politique. Les abus du pouvoir absolu étaient devenus intolérables. Aux yeux d'hommes amoureux de réformes, les gouvernements, qui maintenaient ces abus avec le plus déplorable aveuglement, semblaient des espèces d'ennemis publics, et la société que ces abus infestaient, un affreux repaire. Les réformateurs les plus ardents se mirent de bonne foi

à admirer et à envier l'homme qui vivait seul, loin de toute autorité, en dehors de toute organisation constituée, et les plus grands esprits eux-mêmes payèrent un tribut à cette manie en vantant, dans d'immortels écrits, la liberté dont jouissaient, à ce qu'ils disaient, des peuplades sauvages ou barbares. Jean-Jacques Rousseau est en contemplation devant la liberté et le bonheur du sauvage qui vit au milieu des bois. Raynal, partageant cette vive admiration, l'a exprimée dans son *Histoire philosophique et politique des deux Indes*. Cette opinion, qui considère le sauvage comme le type de la liberté, comme une sorte de perfection de la nature humaine, a compté parmi ses prosélytes la plupart des hommes de l'école philosophique du dix-huitième siècle et ses continuateurs plus voisins de nous. Montesquieu lui-même ne peut s'empêcher de signaler la *grande liberté* dont il croit que jouissent les peuples nomades, tels que les Tartares.

L'illusion que nourrissaient les philosophes français, et en général ceux du continent européen, au sujet des prétendus avantages de l'isolement, provenait, en partie, de ce que les corps ou associations qui existaient alors et que la loi entourait de toute sa protection, étaient fondés sur le monopole ou le privilège, et étaient ainsi à charge à la société. Les corporations d'arts et métiers en sont le plus remarquable exemple, celui qui devait frapper davantage les hommes dont l'esprit était tourné vers l'économie politique. En vertu de ce penchant qui porte les hommes vers un extrême par la répulsion de l'extrême opposé, de ce que la plupart des applications du principe d'association se trouvaient ainsi perverties, on conclut que l'association elle-même était en soi un mal. C'était une bien mauvaise logique, mais une fois qu'ils sont passionnés, les hommes ne raisonnent pas

différemment. Une assemblée, au patriotisme et aux lumières de laquelle l'histoire rendra un insigne hommage, l'Assemblée constituante de 1789, en haine des anciennes corporations, fut ainsi amenée à mettre le principe d'association à l'index. Il n'y eut plus de permis, en fait d'associations, que les sociétés politiques qui travaillaient au renversement de l'État, les clubs. J'ai déjà cité, dans cette chaire, un décret de cette illustre assemblée, décret dont l'esprit se retrouve dans vingt autres, où l'on nie positivement que les hommes qui se livrent à la même profession puissent avoir des *intérêts communs*, et où, en conséquence, on leur interdit absolument la faculté de s'associer.

Ces erreurs, qui n'allaient à rien moins, les unes, qu'à nier la sociabilité humaine, les autres, qu'à représenter tout gouvernement comme un fléau de Dieu, et qui formaient ensemble un corps de doctrines, ont été en honneur jusqu'à une époque rapprochée de nous. Maintenant, faudrait-il s'étonner si, lorsque tant de moralistes, de philosophes et de publicistes se livraient à de pareils écarts, l'économie politique avait cédé au torrent ; si, à l'instar des théories dominantes, elle avait exalté l'isolement sous la forme qui lui est propre, l'intérêt personnel, et qu'elle eût contesté au gouvernement quelques-unes des attributions dont il importe qu'il soit investi pour le bon ordre économique de la société ?

Mais avec le temps la civilisation s'instruit, à ses dépens, il est vrai. Les idées des philosophes, des publicistes et des moralistes se sont rectifiées : la sociabilité humaine est remise à sa place ; la société, et les gouvernements en qui elle se personnifie, recouvrent leurs droits ; la science économique s'appuie sur une connaissance de plus en plus exacte de la nature humaine. Si, par exemple, vous lisiez l'excellent traité d'économie

politique qu'a tout récemment publié, en Angleterre, M. J. S. Mill, vous ne pourriez vous empêcher de remarquer à quel point les idées sur l'homme et sur la société, qui percent à travers les pages de ce livre et qui l'ont inspiré, sont conformes à ce qu'enseignent de nos jours les moralistes et les philosophes les plus éminents, ceux qui, heureusement pour le repos de la société, font le plus école. Vous y verriez, Messieurs, le principe d'association élevé sur le pavois, et les gouvernements restaurés dans l'exercice des pouvoirs qui leur appartiennent. Et sauf quelques détails et quelques points particuliers, la grande majorité des économistes de l'Europe seraient fiers d'accepter cet ouvrage comme l'exposé de ce qu'ils pensent.

Je m'étais proposé de vous donner, dans cette première séance, un aperçu de cette vérité, que je démontrerai en détail dans le cours de cette année, que l'économie politique est une émanation de la morale, que les principes et les notions qu'elle établit sont le reflet des principes et des notions qui appartiennent à cette branche de la philosophie. La morale ou la philosophie étant d'un ordre supérieur et d'une plus grande généralité, non-seulement les lois de la morale ont plus d'ampleur que celles de l'économie politique, par cette simple raison que le tout est plus grand que la partie, mais il y a aussi certaines lois morales qui se révèlent bien moins que d'autres dans l'économie politique. C'est que l'économie politique n'est point un abrégé de la morale. Ce n'est pas la morale tout entière en raccourci, à la façon de ce qui se passe dans la chambre obscure, où le paysage qui est devant nous s'aperçoit avec une réduction proportionnelle de toutes les parties. L'économie politique a un cadre à elle où elle montre des principes empruntés au domaine de la morale ; mais les uns sont grossis,

comme s'ils étaient examinés au travers d'un microscope, d'autres sont moins développés, et quelques-uns se distinguent à peine; non que, pris en eux-mêmes, ils soient de peu d'importance, mais l'économie politique s'abuserait sur les attributions qui lui sont propres, si elle prétendait leur faire occuper sur son terrain un plus grand espace.

J'en fais l'observation à cause d'un des principes les plus beaux de la morale, celui de la fraternité, qu'on a récemment encadré dans la devise nationale.

Le sentiment qu'on nomme aujourd'hui la fraternité, qui, depuis des siècles, était plutôt connu dans la langue de la religion et de la philosophie sous le nom de la charité, est, je tiens à le dire, un de ceux sur lesquels il faut compter le plus pour sauver la société des périls qu'elle court dans la conjoncture présente. La haine et l'envie sont les deux plaies les plus cruelles du corps social; l'esprit de charité est appelé à y verser un baume admirable. Mais cette vertu réparatrice n'a pas été regardée jusqu'ici comme du ressort de l'économie politique.

L'économie politique, par le cercle où elle s'est circonscrite, a pour mission particulière d'apprécier les actes par lesquels les hommes coopèrent à la production de la richesse, et les conventions en vertu desquelles ils se partagent les produits. Elle ne néglige pas de montrer aux hommes qu'ils sont solidaires les uns des autres, mais elle s'occupe spécialement de cette solidarité qui peut s'inscrire sur un contrat ou se formuler dans une loi, de celle qui, en un mot, dérive de la justice réciproque.

La fraternité est une autre espèce de solidarité, une solidarité d'un ordre plus élevé, je l'admets dès l'abord, car elle prend ses inspirations plus haut encore. Elle

s'appuie sur les sentiments les plus doux et les plus nobles de notre nature, ceux en vertu desquels l'homme aime et se dévoue. La stricte justice n'est ni généreuse, ni tendre; elle est impartiale et honorable, mais froide comme l'impartialité. Elle ne connaît pas le sacrifice, car le sacrifice est au delà de ce qui est juste. Voici ce qui ressort au contraire de l'essence même de la fraternité : au point de vue scientifique, elle a l'inconvénient d'être vague et de manquer de limites fixes. Je pratique la fraternité, si je dépense le quart de mon revenu en bonnes œuvres; je la pratique encore, si je dépense le dixième, et tel autre la pratique plus que moi, qui n'y consacre cependant que le vingtième. La pauvre veuve qui met son obole dans le casqué de Bélisaire, est plus charitable que le riche qui fait distribuer fastueusement d'abondantes aumônes à sa porte.

La fraternité a encore ce caractère, qui la mettait jusqu'à présent presque en dehors de l'économie politique, qu'elle ne peut se formuler dans des lois. On peut libeller dans des lois les indications accoutumées de l'économie politique, et on le fait très-souvent, parce qu'il appartient à la loi de régler tout ce qui est du domaine de la stricte justice. La fraternité, au contraire, est essentiellement spontanée; la contrainte, législative ou non, la dénature ou la tue. La loi peut forcer l'homme à être juste; elle ne peut lui dire de se précipiter dans le gouffre de Curtius.

Lors donc qu'on voulut, le lendemain de la révolution de 1848, instituer la fraternité de par la loi, on voulut l'impraticable. Il serait facile de démontrer, je le crois, que si les plans d'économie sociale proposés alors par des personnes momentanément investies d'une grande autorité, étaient devenus des lois de l'État, les classes pauvres, qu'on espérait soulager, en fussent devenues bien plus

malheureuses ; et en supposant qu'on eût réussi à adoucir les souffrances du grand nombre, ce qu'on eût organisé eût été de la spoliation et non de la fraternité.

Je vous ai déjà signalé un des vices qui, aux yeux de l'économie politique, affectent la plupart des doctrines qu'embrasse la dénomination de socialisme. Il en est un autre que vous devinez déjà d'après ce que je viens de dire : il consiste en ce qu'elles rendraient impératifs les actes qu'il ne faut attendre que de la libre impulsion de la charité chrétienne. Les auteurs de ces doctrines ont entièrement confondu la justice et la fraternité, et par cela même ils ont fait une économie politique que la raison repousse. Les meilleures choses ne supportent pas d'être confondues. C'est le moyen de les gâter toutes. Les conclusions des écrits socialistes auraient été à leur place dans la bouche d'un prédicateur parlant du haut de la chaire chrétienne, sous deux conditions : 1° qu'il eût eu garde d'invoquer, comme on le faisait, l'assistance du bras séculier ; 2° qu'en entretenant les pauvres des riches, il s'inspirât de l'esprit de fraternité dont on se prétendait l'interprète. Mais du moment qu'on voulait rendre les riches justiciables, non pas de leur conscience et de Dieu, qui réside dans les cieux, mais bien de l'État agissant despotiquement ; du moment qu'on avait la bouche pleine de violence et de haine, tout ce que l'on faisait ne tendait qu'à compromettre une sainte cause et qu'à profaner un principe à jamais digne de l'admiration et du respect du genre humain.

Les notions de morale, qui se classent sous le titre de la fraternité, pour s'introduire dans la pratique habituelle des sociétés et pour y avoir leur plein effet, ont besoin de se présenter sous les auspices de la religion. Si la philosophie y suffit, c'est à l'égard d'une toute petite

minorité d'élite. Les actes qui découlent de la fraternité ne peuvent être ordonnés que comme la religion ou la philosophie ordonnent, c'est-à-dire en rendant chacun responsable seulement devant Dieu et sa conscience.

De nos jours, des hommes de bien, habitués à pratiquer la charité pour leur compte, et à l'exercer avec intelligence pour le compte d'autrui, ont essayé de coordonner, sous le nom d'*Économie charitable*, les indications que l'expérience fournit sur les meilleurs moyens de rendre la charité profitable aux classes et aux individus qui en sont l'objet. Quelques personnes ont pensé qu'il allait naître de là une science rivale de l'économie politique, destinée même, disaient-elles, à supplanter celle-ci, qu'elles supposaient entachée de sécheresse et d'égoïsme. Messieurs, ce n'est qu'une erreur. L'économie politique ne craint pas la concurrence de l'économie charitable, par beaucoup de raisons, dont la première est que ce n'est pas une concurrence, mais un concours.

Lorsque nous aurons à parler des œuvres et des tentatives de l'économie charitable, ce sera pour applaudir sans réserve aux sentiments qui l'animent et pour lui souhaiter les ressources les plus abondantes. L'économie politique ne s'est occupée jusqu'ici des rapports qui existent entre les hommes dans la production et la répartition de la richesse, que pour savoir si la liberté y était respectée, et s'ils étaient conformes à la raison et à la justice. Si donc ordinairement elle semble froide, c'est que la raison et la justice ne connaissent ni l'enthousiasme ni la ferveur, ce qui ne les empêche pas d'être fécondes pour la grandeur et la prospérité des Etats et le bien-être des individus.

Mais, il n'y a pas, dans la nature même des choses, d'obstacles qui s'opposent à ce que l'économie politique

rattache à son domaine l'exposé méthodique et l'appréciation des institutions d'économie charitable, c'est-à-dire de celles qui procèdent de la fraternité. On peut y voir, en effet, des modes complémentaires de la répartition de la richesse. Il faudrait seulement avoir soin que ce fût bien distinct : la justice d'abord, la charité ou la fraternité ensuite. Il ne répugne aucunement à l'esprit de l'économie politique de montrer le chef d'industrie, une fois les parts faites conformément à la justice, d'après le texte des contrats, s'occupant, librement, d'organiser, par exemple, seul ou avec le concours de ses voisins, une caisse d'épargne, une caisse de secours, une caisse de retraite, ou d'ouvrir une école. De même, il appartient incontestablement à l'économie politique d'embrasser dans ses investigations les institutions de la bienfaisance publique, la taxe des pauvres, les bureaux de bienfaisance, les projets de colonisation en grand avec l'assistance de l'État. D'un autre côté, l'économie politique, qui vante justement la division du travail, ne peut se refuser à admettre que quelques personnes lui en fassent l'application à elle-même, et qu'elles se donnent la mission spéciale de classer méthodiquement, sous la dénomination d'économie charitable, les institutions et les pratiques par lesquelles se manifeste le sentiment sublime de la charité. S'il en était ainsi, l'économie politique fournirait, dans beaucoup de circonstances, de précieuses lumières à l'économie charitable sur les mesures à prendre pour élever la condition des pauvres, et elle recevrait avec reconnaissance, en retour, les renseignements que l'économie charitable pourrait lui donner sur les moyens de restituer à l'activité sociale des forces aujourd'hui frappées de stérilité.

Je m'arrête maintenant. J'espère vous avoir fait saisir d'une manière générale l'objet du cours de cette année :

je me propose de vous montrer les rapports qu'a l'économie politique avec la morale, et comment sa place serait tout naturellement marquée dans l'enseignement de cette partie de la philosophie qui traite des lois de la morale et de leur application à l'organisation des sociétés.

Au surplus, vous pouvez savoir que l'économie politique est venue au monde comme une branche de la morale. Oui, Messieurs, l'immortel ouvrage d'Adam Smith, sur la *Richesse des nations*, n'est rien de plus que le développement des leçons données par cet illustre maître quelques années auparavant, à l'université de Glasgow, où il occupait la chaire de morale (*moral philosophy*). Son prédécesseur et son maître, Hutcheson, homme digne d'une renommée plus grande que celle qu'il a parmi nous, avait de même, conformément aux règlements tracés par la municipalité de Glasgow, consacré une partie de son cours aux sujets que traite l'économie politique. Son *Manuel*, ou abrégé de ses leçons, se termine par un petit traité intitulé: *OEconomices et Politices Elementa*. Je vous renvoie à l'*Histoire des doctrines philosophiques modernes*, livre classique dû à M. Cousin, si vous voulez des détails circonstanciés et précieux sur l'économie politique considérée comme une branche de la morale, ainsi qu'elle était enseignée au sein de l'université de Glasgow, avant la publication de la *Richesse des nations*, et qu'elle l'a été postérieurement. Ce point de départ de la science économique a été trop perdu de vue, non-seulement par ses détracteurs, mais aussi par ses disciples. De la part de ceux-ci, l'injustice est grande; mais ainsi procède l'homme. Dans les récits mystiques de l'antiquité, on voit l'initié, à un certain instant, pour administrer la preuve de sa force même, méconnaître, repousser et tuer l'initiateur.

Il n'est jamais trop tard pour revenir sur une injustice. L'économie politique, de nos jours, est devenue assez forte pour ne plus craindre d'être traitée comme une science subalterne. Il est toujours mal de répudier ses parents, et la souche d'où est sortie l'économie politique est tellement noble qu'elle ne peut que gagner à l'avouer. Bien plus, elle doit être jalouse de constater son origine. Elle y trouvera une puissance nouvelle. Ce sera comme le géant de la fable, qui se sentait une soudaine vigueur toutes les fois qu'il avait embrassé la terre qui était sa mère.

XI

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1850-51.

Le désir du bien-être est légitime; il peut obtenir satisfaction, mais à quelles conditions.

MESSIEURS,

Le désir du bien-être, un désir ardent qui est devenu une passion, a pénétré la société; il n'est aucune classe qui n'en soit profondément travaillée. Il est pour une part dans toutes nos agitations publiques. Jusques à quel point ce désir est-il légitime? Est-il bien conforme à la nature des choses qu'il reçoive satisfaction? Quelles

conditions faut-il remplir pour que cette satisfaction soit possible, soit assurée ? De là, trois questions distinctes qui se tiennent, et que j'essaierai aujourd'hui de discuter rapidement avec vous, savoir : 1° la légitimité du désir dont il s'agit ; 2° la possibilité d'y satisfaire ; 3° l'indication des conditions supérieures en dehors desquelles ce ne serait qu'un vœu chimérique.

Premièrement : Jusqu'à quel point le désir du bien-être, dont la société européenne est maintenant possédée, est-il légitime ? Qu'en doivent penser non-seulement l'économiste, mais l'homme religieux, le moraliste, l'homme d'Etat ?

L'homme ne peut impunément oublier que ses vœux doivent être bornés ; que c'est non-seulement une loi de la sagesse, mais une nécessité de la nature de tous les êtres qui sont limités dans leurs facultés et dans leur puissance. Il n'y a que Dieu qui n'ait pas de bornes, et c'est en ce sens qu'un sublime orateur s'écriait devant une réunion de personnes qui s'appelaient les grands : « Dieu seul est grand, mes frères ! » Les individus ou les peuples qui conçoivent des désirs sans limites, tombent alors dans l'adoration de soi, et cette orgueilleuse hallucination les conduit de faute en faute, de calamité en calamité. C'est un arrêt écrit à chaque page dans l'histoire, et confirmé chaque jour par de nombreux exemples à tous les échelons de la société. Or en soi le désir du bien-être est-il au delà ou en deçà des bornes qui séparent ce qui est permis à l'homme de ce qui lui est défendu ? Ce désir est-il interdit à une classe quelconque de la société ?

De nos jours, pourvu qu'il se manifeste sous certaines conditions et dans une certaine mesure, le désir du bien-être est honnête, est d'accord avec ce qu'il y a de plus relevé dans notre nature. Le signe distinctif de l'homme,

le secret de sa grandeur et de sa force, la source de ses joies et de ses espérances, c'est qu'il a une âme immatérielle ; en cette âme réside la vie, c'est elle qui constitue le moi. Mais cette âme ici-bas est unie à un corps par un lien indissoluble. L'homme, a dit un de nos philosophes par une formule à mon gré savante et religieuse, « l'homme est une intelligence servie par des organes. » Pour que l'intelligence accomplisse ses destinées, il faut qu'elle soit bien servie, et elle ne peut que l'être mal si les organes, ses serviteurs, restent dans la souffrance. *Mens sana in corpore sano* est un adage sur lequel la philosophie et l'hygiène sont d'accord. Des âmes supérieures se sont placées quelquefois au-dessus de cette loi de notre nature ; mais ce ne put jamais être que pour peu de temps, et, eussent-elles eu quelque durée, les exceptions individuelles qu'ont présentées des hommes extraordinaires n'infirmeraient pas la règle pour l'immense majorité. À quelque hauteur que l'esprit plane sur la matière, du moment que la nature charnelle et la nature spirituelle sont combinées en nous, pour le bien même de notre esprit, nous avons à remplir des conditions matérielles, nous sommes tenus de rechercher certaines satisfactions dont la matière est la base. En un mot, la recherche du bien-être nous est commandée.

Par cela même que l'âme de l'homme a pour agent un corps, la religion nous fait une loi de prendre soin de ce corps. Or, ce corps réclame impérieusement pour son entretien certains modes d'alimentation, de logement et de vêtement, de bien-être enfin ; sinon il est compromis, et l'âme elle-même, n'ayant plus qu'un mauvais agent, est en péril de succomber dans son œuvre. Les machines que nous construisons de nos mains exigent des ménagements assidus, d'autant plus

qu'elles sont moins imparfaites. Notre corps est, ne nous en déplaise, une machine qui est soumise à des conditions de fonctionnement et de conservation analogues à celles que, dans nos ateliers, un contre-maître attentif observe pour les appareils mécaniques qui lui sont confiés. Vous n'ignorez pas que deux de nos savants les plus renommés ont pu calculer ce qu'était l'homme considéré comme une machine à vapeur, par rapport à la machine motrice d'une de nos filatures, et évaluer la consommation de combustible que l'appareil humain ainsi envisagé exige pour un effet donné, tout comme on se rend compte dans les établissements de M. Cavé ou du Creuzot du nombre de kilogrammes de charbon que dévore une machine à feu de vingt ou de cinquante chevaux (1). Mais cette machine, infiniment mieux combinée que celles qu'exécutent les doigts des hommes, infiniment plus variée dans ses effets, est aussi infiniment plus délicate. Elle exige donc aussi infiniment plus de soin, et ce soin consiste dans le bien-être.

L'homme religieux s'écrie quelquefois, dans ses transports vers un monde meilleur, que le corps est une prison. Plusieurs des Pères de l'Église ont poussé cette exclamation, et saint Paul la fit dans les termes les plus énergiques, vous les avez présents à la mémoire. Prison, soit, je ne le nie point, lorsqu'à l'exemple de ces grandes autorités quand elles s'exprimaient avec ce véhément dédain pour le corps, je me place en face de la vie à venir; mais tant que nous sommes en ce monde, nous avons à être attentifs au bon arrangement de la prison, dans l'intérêt même du captif. La religion nous permet d'aspirer aux joies de la vie future, elle nous les montre comme une ravissante perspective qui nous fait prendre

(1) MM. Dumas et Boussingault, *Statique chimique des êtres organisés*.

en patience les maux et les injustices d'ici-bas ; mais elle nous défend, avec une extrême sévérité, de rien faire pour dégager notre âme de la captivité où elle est engagée dans le corps. C'est que le corps n'est pas seulement l'agent de notre âme, il est aussi l'instrument de beaucoup d'épreuves qu'elle doit traverser pour parvenir à ses destinées. C'est une doctrine rigoureusement maintenue par l'Église chrétienne, que les épreuves ne sont valables qu'autant que le corps reste, autant qu'il dépend de nous, dans la plénitude de sa force, en possession de tous ses attributs.

Ici je touche à un point qui est le pivot de la discussion sur la question de savoir si la religion chrétienne approuve les hommes qui recherchent le bien-être, pourvu, bien entendu, que ce soit entre certaines limites et sous certaines conditions. La doctrine du christianisme sur le corps est un de ses traits distinctifs, un des côtés par lesquels il montre le mieux sa supériorité sur les écoles philosophiques les plus renommées de l'antiquité, un des aspects par lesquels il est le plus favorable au progrès non partiel, mais intégral de la civilisation. L'école stoïque, une des plus justement admirées d'avant le christianisme, admettait le suicide et le louait comme un acte héroïque ; aux yeux du stoïcien, Caton d'Utique et Brutus qui se tuent sont des grands hommes, et la mort qu'ils se donnent en est une preuve nouvelle. L'Église chrétienne, au contraire, a toujours considéré le suicide comme un des plus grands crimes qu'il soit possible de commettre. La mutilation volontaire qui est un suicide partiel, l'abdication d'une partie de nos pouvoirs, a de même été condamnée et flétrie par elle. Le chrétien est rigoureusement tenu de conserver son corps et de le conserver intact. C'est un des sujets sur lesquels les conciles ont déployé le plus de fermeté

et de vigilance. Tous les jours vous êtes témoins de l'horreur que l'Église témoigne contre les personnes qui ont attenté à leur vie. Quant à la mutilation, dès le commencement l'autorité ecclésiastique ne l'a pas moins réprouvée. Je n'ai pas à vous entretenir ici du traitement que s'était infligé, par un sentiment de piété fort mal entendue, le célèbre Origène. Mais je recommande à votre attention l'accueil sévère qu'y fit l'Église. Précisément parce que c'était un homme qui possédait une immense renommée de science et de sagesse, sa condamnation reçut le plus grand éclat. Un premier concile, assemblé pour le juger, le frappe d'interdiction, lui enlève le droit de la parole dans les églises. Un second concile trouve que ce n'est pas assez; par un premier décret, il casse l'ordination d'Origène, par un autre il l'excommunie. Ce solennel exemple arrêta un mouvement qui eût fait reculer le christianisme jusqu'au mysticisme insensé de l'Asie.

À l'appui de ce que je dis ici de la doctrine chrétienne dans ses rapports avec le bien-être, je puis faire remarquer la direction qu'elle a successivement donnée aux âmes dont la religion était la plus ardente, et qui à ce titre tendaient à se retirer du commerce habituel des hommes pour mener une vie particulièrement dévouée à Dieu. Les hommes nommés religieux par excellence, dans les premiers temps s'imposaient tous une vie contemplative, extraordinaire par la dureté des privations qu'elle comportait, par les rigueurs auxquelles elle condamnait leur corps, et en cela ils offraient une analogie qu'il est permis de signaler avec les dévots des religions païennes de l'Inde. Peu à peu l'existence des religieux se modifia. Des ordres nouveaux se formèrent, se propagèrent rapidement et acquirent la plus grande autorité. On les appelait encore les *moines*, tout comme

les solitaires de la Thébàïde, du mot grec qui, vous le savez, signifie l'homme vivant dans la solitude. Mais ceux-là vivaient entre eux en communauté. Au lieu de s'isoler du monde, ils s'y mêlaient, pour servir à l'avancement de la civilisation de mille manières. Non-seulement ils cultivaient et répandaient les sciences et les lettres, mais encore ils défrichaient la terre, ils protégeaient et enseignaient les arts utiles et surtout les arts agricoles. L'heureuse influence des couvents, pendant le moyen âge, sur la partie matérielle même de la civilisation, c'est-à-dire sur le bien-être des populations, tout comme sur l'intelligence et la moralité des peuples, n'est pas un mystère pour vous ; c'est un hommage que les adversaires mêmes de la religion chrétienne se sont plu à lui rendre.

J'irai plus loin : je vous prie de réfléchir sur la place et le rang que l'Église assigne aux beaux-arts. J'y trouve une démonstration nouvelle de l'ampleur de la doctrine chrétienne, la preuve qu'elle embrasse notre être dans son entier, qu'elle en favorise le complet développement. Une religion qui proscrireait les beaux-arts se désarmait d'un des puissants moyens de moraliser l'homme ; car les beaux-arts élèvent notre âme en nous saisissant par les sens. Une religion hostile aux beaux-arts ne pourrait être que celle d'associations peu nombreuses ; elle n'aurait pas de chances pour devenir celle du genre humain, car le genre humain en masse refusera toujours de supporter certaines privations auxquelles cependant des groupes particuliers auront pu se ployer. L'éclatante reconnaissance des beaux-arts par la doctrine chrétienne est un de ses titres à l'universalité. Reste pourtant que, par cela même, la doctrine chrétienne est bien éloignée de faire abstraction des sens de l'homme, et qu'elle légitime des jouissances qui dépassent ce qui se-

rait strictement le bien-être ; elle autorise des satisfactions et des plaisirs que le stoïcien eût regardés comme du luxe.

J'insiste sur la démonstration de la légitimité du bien-être au point de vue de la morale religieuse, parce que de toutes les manières de l'asseoir, c'est la plus solide. On objectera qu'à l'époque où le christianisme se répandit, alors que la foi était dans toute sa ferveur, c'était une pratique recommandée par les chefs de l'Église, et suivie par beaucoup de personnes, de distribuer ses biens aux pauvres ; que de tout temps l'Église a prêché le renoncement. Ne croyez pourtant pas que ces faits soient la contradiction de ce que j'ai avancé, que la doctrine chrétienne légitime le bien-être. Pour bien juger de ce qui se fit lors de la prédication de l'Évangile aux sociétés païennes, il faut se reporter à ce temps-là. Les principes de la religion, précisément parce qu'ils répondent à tous les besoins des sociétés, se modelent, dans leurs applications diverses, sur les circonstances des temps. Le christianisme s'annonçait à une société prodigieusement sensuelle ; il eut donc à réagir contre les mœurs sensualistes du siècle qu'il avait à réformer, et la réaction fut ce qu'elle dut être, extrêmement énergique. Beaucoup de personnes alors se précipitèrent ainsi dans les privations de la vie la plus ascétique. Mais remarquez qu'on ne disait pas aux riches : Détruisez vos richesses, renversez ou brûlez vos palais, jetez vos trésors dans la mer ; c'est ce qu'auraient pu dire des stoïciens dédaigneux du bien-être et drapés solitairement dans leur manteau, sans souci pour le prochain. Le langage du prêtre chrétien était tout autre : Distribuez votre bien aux pauvres, donnez à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif ; efforcez-vous de faire goûter un peu de bien-être à ceux qui en sont privés ; car ce sont vos frères qui souffrent.

Le détachement du monde, le renoncement que le christianisme n'a pas cessé de recommander aux hommes, et qu'il leur prêchera toujours, ne doit pas se confondre avec l'amour de la pauvreté. C'est une vertu à l'usage du riche qui veut rester riche comme de celui qui se dépouillerait ; une vertu que peut pratiquer le pauvre, même lorsqu'il lutte avec ardeur pour se conquérir un patrimoine à force de travail et d'épargne ; c'est l'empire de soi, c'est ce qui fait que nous sommes toujours supérieurs à notre fortune dans la prospérité, et que l'adversité, au lieu de nous abattre, nous trouve aussi forts qu'elle, non pas impassibles, mais résignés, espérant de Dieu, des hommes et de nous-mêmes une réparation qui viendra tôt ou tard, dans ce monde ou dans l'autre. Par le renoncement, le chrétien reste, selon la définition que je citais tout à l'heure, une intelligence servie par des organes, au lieu de devenir ce que sont trop souvent les personnes sans religion, une intelligence au service d'un organisme sensuel. Voilà, Messieurs, ce qu'est le renoncement chrétien ; ce n'est rien de plus, rien de moins. Entendu ainsi, il n'est pas déjà d'une pratique si facile.

Tout en m'exprimant ainsi, je proclamerai aussi haut que qui que ce soit que l'amour du bien-être, quand il dégénère en sensualisme, est contraire à l'avancement de la civilisation ; qu'il dépouille l'homme de la force qui serait nécessaire pour se porter en avant, parce qu'il détend les ressorts de l'âme. Malheur donc à la nation qui s'absorberait dans l'amour des jouissances matérielles ! Le culte du veau d'or serait aussi fatal aux peuples modernes qu'il pouvait l'être aux enfants de Jacob au pied du mont Sinaï. Mais on serait fondé à soutenir que ce ne serait plus là ce qu'il convient d'appeler le bien-être, en prenant le mot dans toute son étendue, car il

n'est donné à l'homme de se sentir bien que dans un milieu où les besoins mêmes de l'âme rencontrent une certaine satisfaction, tout aussi bien que les besoins du corps. Et puis, s'il est vrai qu'une existence sur le modèle de ce que présentait jadis au monde, à ce qu'on dit, la molle population des Sybarites soit inconciliable et avec la puissance des États et avec le bonheur des individus, il est également vrai que désormais vous ne feriez pas une grande nation non plus qu'une nation heureuse avec des populations qui manqueraient des éléments du bien-être matériel. Il n'y a de grand empire désormais que là où il existe de la richesse.

La culture des lettres, des sciences et des arts, tout ce qui constitue la civilisation est incompatible avec la misère générale de la nation ; car, pour se livrer à ces nobles poursuites de l'intelligence et du sentiment, il faut être exempt des préoccupations brutales que nous causent les grossiers besoins de l'estomac affamé, que nous imposent les privations matérielles lorsqu'elles sont poignantes. La connaissance qu'on a de l'état des différentes populations qui recouvrent la terre, autorise à avancer qu'une nation, qui tout entière serait misérable, par la même raison serait barbare ; et réciproquement, toute nation qui sera barbare, présentera le tableau d'une grande misère. Rien n'égale le dénûment de ces tribus sauvages que, par un bizarre écart de l'opinion, il était convenu, à la fin du siècle passé, d'admirer comme le type le plus parfait de l'espèce humaine. Il faut avoir été témoin de cette détresse pour y croire. Mais aussi rien n'égale leur ignorance, la grossièreté de leurs instincts et presque toujours la férocité de leurs mœurs.

Par l'heureux enchaînement qui, dans le monde moral comme dans le monde matériel, rattache ce qui

est bon à ce qui est bon, ce qui est utile à ce qui est utile, la relation qui existe entre la civilisation et l'aisance est facile à apercevoir. Quand un peuple est civilisé, c'est qu'il a des lumières, c'est que notamment il a scruté les mystères du monde qu'il habite, et que les sciences lui sont familières. Le propre de la nature humaine, où l'âme se trouve intimement unie au corps, est que nous cherchions sans cesse à appliquer nos découvertes ; et quel objet peuvent avoir ces applications, c'est-à-dire cette mise en œuvre par l'homme des lois qui gouvernent le monde matériel, si ce n'est l'amélioration de notre sort et de l'existence de nos semblables ? Ainsi, un peuple qui sera plus civilisé, à ce titre aura plus qu'un autre cultivé les sciences, et plus qu'un autre possédera une industrie perfectionnée. Et quel est le sens précis de ces mots, une *industrie perfectionnée* ? C'est que ce peuple sera à même de faire rendre à la planète, en retour d'une même quantité de travail humain, une plus grande quantité de fruits divers, de produits de toute espèce ; en un mot, ce peuple idéal, dont nous disons qu'il sera plus civilisé qu'un autre, se trouvera nécessairement par cela même réunir mieux l'ensemble des matériaux du bien-être.

Je ne pense même pas exagérer en affirmant que, de nos jours, il est impraticable d'avoir à un haut degré la force militaire, qui est un des attributs des grands États, à moins de posséder aussi la plupart des conditions essentielles du bien-être matériel. Nous ne sommes plus, en effet, à ces temps où il suffisait à des hommes d'être audacieux et rudes à la fatigue pour triompher au terrible jeu de la guerre. On ne se présente plus avec des chances de succès sur les champs de bataille en bataillons confus, avec des armes grossières, comme une massue ou un pieu garni d'une pointe métallique, tel qu'était le ja-

velot des héros d'Homère ou la pique des armées romaines. Les hordes de Brennus ou celles d'Attila ne feraient plus tomber les murs de Rome, et les esquifs grossiers dont se composait la flotte des Normands ne parviendraient plus du fond des mers du Nord jusque sous les remparts de Paris. Combattre est un art dont la pratique suppose la richesse, et de plus d'une façon. Il y faut de la richesse, parce qu'il y faut des approvisionnements immenses en armes, en munitions, en matériel. Promenez-vous à Vincennes, à Brest, à Toulon, à Strasbourg, à Woolwich, à Portsmouth, à Cronstadt, à Magdebourg, et calculez, si vous le pouvez, tout ce qu'il a fallu de capitaux pour rassembler cette masse de fusils, de canons, de voitures, de navires, de boulets, de cartouches, de vêtements, de vivres. Pour que chaque gouvernement se procurât tous ces capitaux, il a été nécessaire qu'ils fussent dans les poches des contribuables ; donc les nations qui possèdent ces grands moyens militaires ont de la richesse. Il est interdit de poursuivre la guerre, au delà d'un peu de temps, aux nations qui ne sont pas riches ; il y a des siècles que le maréchal de Trivulce le disait. Et dans les temps modernes, quand une lutte effroyable fut engagée entre le géant du siècle et une coalition innombrable, lutte où l'homme de génie succomba, il est permis de croire que les événements auraient pris un autre tour, si parmi les coalisés ne se fût rencontrée une nation qui primait en richesse toutes les autres, et qui put alimenter la guerre, alors que les princes du continent avaient tout épuisé autour d'eux. Mais laissons là ces lugubres souvenirs, contenons nos patriotiques regrets, ne nous départons pas du calme qui sied à la science, et revenons froidement à notre sujet.

Restez un moment de plus, en philosophes amoureux de la vérité, dans ces arsenaux où je vous avais conduits

tout à l'heure. Envisagez par un autre côté ces approvisionnements et ces engins de toute sorte. Voyez cette carabine qui lance une balle à un kilomètre, cette pièce de canon si exactement forée, cette poudre d'une puissance d'impulsion si merveilleuse. Placez-vous en présence de ces affûts si régulièrement construits, que, assemblés à Strasbourg, en cas d'avarie ils trouveront à Bayonne la roue qu'il leur faudra, toute préparée et parfaitement juste. Regardez cet équipage de pont si léger que l'armée le traînera sans peine après elle, si solide qu'en peu d'instant il permettra à de nombreux bataillons de passer avec tout leur matériel par-dessus un grand fleuve. Contemplez ce majestueux vaisseau de ligne qui porterait sans embarras, dans ses flancs, la population d'une petite ville avec tout ce qu'il faut pour la bien nourrir et la bien armer : arrêtons-nous devant cet autre chef-d'œuvre, un navire à vapeur, pourvu d'une machine de 500 chevaux, qui défie l'Océan poussé par la tempête. Les nations qui savent faire ces armes perfectionnées, non par des tours de force individuels, mais en quantités indéfinies, qui préparent en masse ces substances meurtrières, qui lancent sur les mers ces magnifiques citadelles flottantes, et puis les équipent, les munissent de machines fabriquées avec tant de précision, les emplissent de tant d'objets commodes, qui construisent enfin tous ces appareils, il faut qu'elles soient déjà bien avancées dans les arts manufacturiers, qu'elles sachent travailler le bois, le fer, le bronze, le cuir, toutes les matières, qu'elles excellent dans les constructions mécaniques, qu'elles soient accoutumées à faire en grand des compositions de toute espèce, qu'elles sachent tisser des étoffes de tout genre. Or, dites-moi, que sont tous ces talents, qu'est-ce que toute cette variété d'arts utiles, sinon un vaste ensemble de ressources pour le bien-être

des populations? Ainsi, la guerre elle-même témoigne en faveur de notre thèse, que la civilisation, dans ses diverses manifestations, même dans celles dont l'humanité gémit, implique le progrès du bien-être général.

Ce n'est pas seulement pour quelques-unes des classes de la société que le désir du bien-être, entendu comme nous venons de le dire, est légitime. Dans les sociétés antiques, une classe très-nombreuse était fatalement vouée à une misère héréditaire, en même temps qu'à l'avilissement. C'étaient les esclaves qui formaient plus que la majorité dans les États les plus renommés. L'esclave n'était pas un homme, c'était une chose. Il était abreuvé de privations et d'opprobre dans tout son être, dans son âme comme dans son corps; pour lui, pas de place dans le temple, pas de droit dans la cité, et il vivait dans une misère abjecte. Dans les sociétés modernes, il n'y a plus de profanes et il n'y a plus d'ilotes. La classe la plus nombreuse a sa place au pied des autels comme les heureux du siècle. Le Dieu qu'adorent les chrétiens ne distingue pas entre le fils des rois et le fils du mendiant. Dans l'État, le principe de l'égalité de tous devant la loi est une conquête désormais au-dessus de toute atteinte. Le champ de l'espérance est donc ouvert devant le pauvre dans tous les sens. Donc aussi pour lui l'ambition d'arriver au bien-être est légitime sous des conditions que j'aurai à signaler. Sous ces conditions, il est parfaitement autorisé à croire que ce n'est plus qu'une question de temps; autrement la politique moderne ne serait tout entière qu'un grossier mensonge.

Ainsi, que vous consultiez la religion, que vous vous adressiez aux principes de la politique, que vous vous informiez de ce qui est nécessaire désormais à la grandeur et à la prospérité des États comme au contentement des individus, vous recevrez toujours la même réponse :

le désir du bien-être est légitime ; il l'est pour toutes les classes. Le bien-être étant, non point un droit absolu, mais, et vous le verrez mieux tout à l'heure, une récompense proposée aux hommes en retour de leurs efforts sur eux-mêmes, rien n'est plus conforme à la morale que cette conclusion.

Je vous prie de remarquer pourtant qu'en parlant ici de toutes les classes de la société, en disant que pour toutes sans exception le désir du bien-être est légitime, je n'entends pas dire que tous les individus doivent nécessairement y parvenir. Il y a d'abord des personnes vraiment dignes d'intérêt, sur lesquelles, pour des causes que Dieu seul sait et que les hommes ne voient pas, s'accumulent pendant de longs intervalles de temps les mauvaises chances, et qui sont éprouvées par une adversité qu'elles ne paraissent pas avoir provoquée ; mais heureusement ces personnes sont en petit nombre et il est aisé de les secourir. Et puis, il y a des hommes qui ne forment pas une classe distincte, qu'on trouve épars dans tous les rangs, à tous les échelons, et chez lesquels le désir du bien-être n'est pas légitime, parce que, s'il leur tombait du ciel, ils s'empresseraient de le perdre : ce sont des hommes ennemis du travail, dissipateurs, vicieux. Ceux-là ont en perspective la privation matérielle comme la flétrissure morale, sans qu'ils aient le droit de prétendre à rien de plus. Leur destination est de servir de leçon aux générations ; à charge à eux-mêmes, ils n'ont sur la terre d'autre utilité que de montrer aux autres comment il faut ne pas être. Laissons-les donc hors de cause.

Examinons maintenant si le désir du bien-être dont les populations sont animées, quelque légitimé qu'il semble par les principes consacrés de la religion et de la politique, ne viendrait pas se heurter contre l'impossible. C'est la seconde des questions que j'avais indiquées

en commençant. Est-il ou n'est-il pas possible qu'il y ait sur la terre une certaine aisance pour toutes les classes de la société ?

Afin de répondre à cette question, comparons l'existence matérielle des hommes telle qu'elle est aujourd'hui à ce qu'elle était dans les sociétés primitives. Si nous trouvons que les hommes se soient constamment avancés dans la voie du bien-être, le chemin qui a déjà été parcouru nous donnera la mesure de celui que nous pourrions faire encore à l'aide de nouveaux efforts. Pour termes de comparaison à placer en regard l'un de l'autre, je prendrai l'artisan de nos cités, et pour le passé, non pas l'homme qui en était le pareil ou l'analogie, car je ne trouverais à mettre en scène qu'un misérable esclave, mais bien une personne du rang le plus élevé. Je ferai comparaître devant vous rien moins que le roi des rois, Agamemnon. Or, si je prends, par le menu la vie du roi de Mycènes, il me sera facile de prouver, sans paradoxe, qu'elle était matériellement moins raffinée, moins assaisonnée de bien-être, que celle du modeste artisan de nos jours. Agamemnon habitait une maison où il n'y avait pas de vitres aux fenêtres, l'art du verrier n'était pas venu jusque-là ; où pendant l'hiver il fallait grelotter de froid ou être enfumé, on ne savait pas construire une bonne cheminée en ce temps-là ; où une fois le soleil couché, on n'avait de lumière que celle d'un lampion grossier, les lampes à courant d'air intérieur sont d'invention toute moderne ; Louis XIV lui-même dans sa splendeur ne les possédait pas. C'est à peine si les portes principales de son palais (je parle d'Agamemnon) avaient des gonds, et certainement elles n'avaient pas de serrure. Son trône, du haut duquel il recevait fièrement les envoyés de Priam, ne valait pas un fauteuil rembourré à ressorts comme les moindres fortunes en trouvent au-

jourd'hui au faubourg Saint-Antoine. Pour se couvrir, lui et les siens n'avaient ni le drap qui est moderne, ni les tissus moelleux et chauds de coton que nos manufacturiers vendent 50 centimes le mètre. Il ignorait le luxe si hygiénique et si agréable d'une chemise de toile ou de calicot, dont chacun chez nous, même dans les classes peu aisées, change au moins une fois par semaine. Même durant les ardeurs de l'été, son corps avait à supporter le contact d'une étoffe de laine. La soie dont l'ouvrier, dans les bonnes années, donne une robe à sa femme ou à sa fille, et qui orne si bien la personne, lui était complètement étrangère. Les tissus de soie étaient même si rares en Europe, il y a un petit nombre de siècles, que le roi d'une puissante nation, voulant recevoir avec apparat un ambassadeur du roi de France, s'estimait heureux de porter une paire de bas de soie qu'il avait empruntée à l'un des seigneurs de sa cour. La fameuse tapisserie de Pénélope, si elle se retrouvait de nos jours, ne vaudrait pas, excepté pour les antiquaires de nos musées, le châle de Nîmes que porte le dimanche la femme de l'artisan, ou la moquette dont tout bourgeois de Paris garnit le plancher de son salon. Sur sa table, le maître des rois de la Grèce servait un bœuf entier : c'est un plat que ne se permettent pas même les plus riches particuliers de nos jours ; mais ce n'était que du faste, ce n'était pas du bien-être. Le roi des rois, qui se servait de cuisinier à lui-même, manquait des ustensiles les plus communs parmi nous. Sa broche était un pieu de bois ; ses appareils culinaires se réduisaient à un petit nombre de vases d'airain ; tout ce qui présentement rend l'apprêt des mets sain et commode, le fer-blanc, la tôle, l'étagère, n'existaient pas encore, et on peut douter que la pièce énorme qu'Agamemnon ou Ulysse dressaient de leurs royales mains, eût la saveur de l'aloïau qu'une fa-

mille d'artisans se donne le dimanche. Sur la table du fils d'Atrée on ne voyait, en fait d'aliments, ni cette variété de légumes, de fruits, d'animaux que les progrès de l'agriculture et les échanges entre les climats divers mettent aujourd'hui à la portée de tout le monde. En guise de sucre on n'avait alors que le miel, et celui même du mont Hymète est bien inférieur à la substance délicate que les régions équinoxiales et, depuis l'industrie de la betterave, nos régions tempérées, fournissent à si bas prix. Le café qu'ont chanté les poètes, et qui le mérite, le chocolat que nous a légué l'empereur mexicain Montézuma et qui est tombé dans le domaine du vulgaire, la plupart des épices que les îles de l'Asie nous envoient, manquaient complètement aux souverains de la Grèce. La coupe où ils buvaient était de métal, ou c'était la corne d'un animal, objets moins commodes, moins aisés à tenir propres que le cristal dont se servent même les petites fortunes, que la verrerie qu'on rencontre aujourd'hui chez les gens les plus pauvres. Les plats et les assiettes de leur table étaient d'une terre sans vernis, qui après quelques jours devenait grasseuse et odorante, et qui, par conséquent, était d'un usage moins agréable et moins salubre même que la terre de pipe dont aujourd'hui cependant les cabarets de la barrière ne veulent plus. Le quadrigé sur lequel le roi de la Grèce se montrait, les jours de fête, aux nations rassemblées sur les bords du Simois et du Scamandre; celui auquel le bouillant Achille attelait des chevaux issus des coursiers du Soleil; que dis-je, le char splendide sur lequel Alexandre le Grand fit son entrée triomphante dans Babylone, étaient des véhicules non suspendus, et par conséquent d'un usage très-rude en comparaison du fiacre de nos places et de nos omnibus; c'était, quant à la douceur des mouvements, quelque chose de comparable au camion bruyant dont les

rouliers se servent pour distribuer les ballots de marchandise dans l'intérieur des villes.

Les substances dont nous faisons tant d'ustensiles, tant d'appareils, tant d'articles de mobilier, étaient ignorées ou étaient excessivement rares. Le fer qui est si commun de nos jours, et qui prend tant de formes, que nous avons sans cesse à la main, le fer était un objet précieux : Achille décerne un morceau de fer pour récompense à l'un des vainqueurs, aux jeux dont il accompagne les funérailles de Patrocle. La fonte et le zinc étaient inconnus. Un article, que j'ose à peine nommer tant il est vulgaire, le savon, qui est d'une si grande utilité, le savon, sans lequel nous ne concevons pas qu'on puisse avoir la propreté de la demeure et de la personne, le savon n'était pas inventé ! C'était donc comme si les hommes eussent été condamnés alors à la malpropreté. La propreté est pourtant une des plus grandes jouissances que donne le bien-être ; un prédicateur anglais, Wesley en dit justement que c'est plus qu'une jouissance, plus qu'une qualité, que c'est une vertu, en ce sens qu'elle donne à l'homme le sentiment de sa dignité !

J'abrège et je supprime mille détails que je pourrais vous donner encore ; et je me borne à vous dire : Si telle était l'existence des rois alors, jugez de ce qu'était celle du commun des hommes.

Par ce qui précède vous avez déjà une idée du changement immense qui s'est opéré dans la condition matérielle des hommes depuis l'origine des temps historiques ; comme il n'y a pas de raison pour que le progrès accompli jusqu'à ce jour ne se poursuive pas, sous l'influence des mêmes causes, je serais, dès à présent, en droit d'affirmer que le bien-être doit être un jour le lot de toutes les classes de la société, à l'exception d'un petit nombre

de personnes malheureuses qu'il sera aisé de secourir, et sauf les hommes ennemis du travail et vicieux qui forment une catégorie à part et non pas une classe, et qui ont perdu le droit de se plaindre, si ce n'est d'eux-mêmes. Mais vous me demanderez peut-être une preuve plus philosophique; vous voudrez savoir par quel mécanisme et suivant quelles lois ce progrès s'est réalisé et peut se continuer? Sans entrer ici dans de longs développements que je réserve pour la suite de ce cours, je vais essayer pourtant de vous satisfaire par quelques observations succinctes.

La planète où la Providence nous a jetés, contient, dans les terrains d'alluvion placés à sa surface, dans les rochers dont ses flancs sont formés, dans les fleuves qui l'arrosent ou dans l'atmosphère qui la baigne, la matière de tous les objets qui sont nécessaires à la satisfaction de nos besoins. L'homme n'a pas la puissance de créer un atome; c'est par orgueil qu'il s'arroge ou décerne à ses semblables la qualité de créateur. Mais, par son travail intelligent, il peut atteindre et rapprocher les matériaux divers qui sont épars dans le monde. Tous les efforts de l'industrie humaine, tous les actes qu'accomplissent l'agriculture, les manufactures et le commerce tendent à saisir, à extraire, à combiner, ou finalement à placer sous notre main, toutes prêtes pour notre usage, des substances créées par la volonté divine. C'était à l'origine des temps un travail très-ingrat, parce que l'homme, à peu près réduit alors à la force de ses bras, en présence de cette nature dont il ignorait les secrets, était frappé d'une impuissance qui semblait radicale, indélébile. Mais l'intelligence que nous avons reçue en partage, avec l'obligation de nous en servir pour faire notre destinée, nous fournit les moyens, lorsqu'elle est guidée par les bons sentiments de notre nature, de surmonter de très-

grands obstacles. En ce sens, le progrès, Messieurs, est d'institution divine, et ceux qui le cherchent en dehors des voies de Dieu sont coupables d'un détestable sacrilège, de même au surplus que ceux qui le nient ou ceux qui forment le dessein de l'arrêter.

L'homme donc, en appliquant son intelligence à connaître le monde matériel dont il est entouré, et à découvrir les lois qui président aux phénomènes naturels, parvient à diminuer d'une manière continue les obstacles qui sont placés entre sa personne et les objets qui lui sont nécessaires et qu'il lui faut ici associer, la séparer, presque toujours de modeler pour qu'ils s'adaptent à ses besoins. Il y parvient en employant sa force physique d'une façon plus raisonnée et plus raisonnable, mieux encore en asservissant à sa volonté éclairée les forces différentes que le législateur suprême a répandues dans la nature. Indéfinies, infinies même par rapport aux proportions de notre être, ces forces sont d'une merveilleuse diversité; les unes sont manifestes et s'exercent parfois avec une si grande énergie qu'autrefois l'homme, frappé de stupeur, les adora comme des divinités terribles: tels les airs en mouvement qui se révèlent quelquefois par d'affreuses tempêtes; tels les fleuves sujets à se déchaîner, telle la mer prompte à se soulever, tel le feu dévorant. Les autres opèrent avec moins d'éclat ou, dans leur action, sont demeurées longtemps enveloppées de plus de mystère: telle la vapeur, telle l'électricité, telles les attractions chimiques et physiques, et l'élasticité. La vigueur musculaire des animaux se range visiblement dans cet ensemble des forces de la nature que l'homme a eu à dompter et qui, une fois soumises, ont travaillé avec lui et pour lui et centuplé la puissance de ses efforts.

Je dis *centuplé*. Quelque forte que soit cette proportion, ne croyez pas, Messieurs, que ce soit une hyperbole.

Il est des cas où ce ne serait pas encore dire assez. Les agents naturels que l'homme, être physiquement débile, a réussi à dominer par l'ascendant de l'esprit qu'il a en lui, qui est lui, lui rendent de telles services qu'il est des circonstances où la proportion même du centuple, tout incroyable qu'elle est au premier aspect, est considérablement dépassée. Dans quelques-uns des cours précédents, j'ai eu occasion de vous présenter quelques calculs touchant ce sujet. J'ai constaté à vos yeux que des découvertes ou de nouvelles applications d'idées anciennement acquises avaient, dans quelques industries, multiplié la puissance effective de l'homme dans un rapport quelquefois bien supérieur à celui d'un à cent. Je vous ai signalé, par exemple, la filature mécanique du coton, qui n'a pas un siècle d'existence (elle date de 1769); dans ce court intervalle, elle s'est tellement perfectionnée par l'invention successive d'appareils qui placent dans la main de l'homme une puissance prise en dehors de ses muscles, qu'aujourd'hui une personne appliquée à ce travail dans les grands ateliers de Manchester ou de Mulhouse, produit dans sa journée 360 fois autant de fil que la fileuse d'autrefois. Je vous ai cité la filature mécanique du lin, qui est bien plus fraîche de date, car elle ne remonte guère qu'à vingt-cinq ans, où une personne aujourd'hui fait, par l'assistance de moteurs mécaniques, 250 fois le fil qu'obtenait la ménagère avec sa quenouille en s'y consacrant du matin au soir. Parmi tous les exemples que j'ai fait comparaître devant vous, un autre plus extraordinaire encore, est celui qu'offrent les chemins de fer, quand on les compare aux moyens de transport qui étaient usités alors que l'homme n'avait pas dompté encore les bêtes de somme, ordre de choses que Fernand Cortez retrouva, il y a trois cents ans seulement, dans le vaste empire de Montézuma. Rappelez-vous que les

Mexicains n'avaient ni le bœuf ni le cheval. Chez eux tout se portait à dos d'homme, et j'ai pu observer en traversant ce pays, il y a quinze ans, que cette coutume n'y était pas encore absolument abandonnée, quoique le bœuf et le cheval ne soient pas rares dans les provinces mexicaines. Entre les deux termes de comparaison, je veux dire, entre l'effet utile d'un homme appliqué au transport parmi les Européens avant Castor et Pollux, ou parmi les Mexicains avant la conquête de Cortez, et l'effet utile d'un homme qui exécute le même service avec l'aide d'une locomotive sur un bon chemin de fer, je vous ai montré que le rapport pouvait aller jusqu'à celui de 1 à 6,666 (1).

Vous apercevez maintenant le procédé par lequel graduellement l'espèce humaine investit son labeur d'une puissance toujours croissante, et par conséquent s'élève sans cesse au-dessus du niveau de la misère. Mais ce progrès est-il infaillible? Est-ce comme le cours des astres qui s'avancent nécessairement, machinalement, le long de leur orbite? Non, Messieurs. L'homme n'est pas une machine; il a une âme, douée du libre arbitre. Le libre arbitre a été donné à chacun de nous pour son élévation ou pour sa décadence, à son choix. C'est à notre gré un instrument de salut ou de ruine. Pour que nous réussissions à triompher de la misère, nous avons ainsi à remplir des conditions de l'ordre moral, impérieuses par rapport à nous, qui sont multiples, qui sont difficiles, mais qui ne sont que difficiles.

Je suis ainsi conduit à aborder la troisième des questions sur lesquelles j'ai dit que j'appellerais vos réflexions aujourd'hui. Quelles sont les conditions morales que les peuples ont à remplir pour que dans leur sein toutes les

(1) Le lecteur en trouvera le détail dans la troisième leçon de ce volume.

classes de la population puissent s'affranchir de la misère? Remarquez encore une fois que je dis toutes les classes, mais non pas tous les individus.

Une première condition, c'est l'amour du travail. L'homme ici-bas conquiert ses destinées par le travail. Le travail lui a été assigné opiniâtre, soutenu. Le travail est de notre nature. L'homme, a dit le prophète Job, est né pour le travail comme l'oiseau pour voler.

Avec cette vertu, l'amour du travail, l'homme, pour secouer le joug de la misère, doit en avoir une autre. Il doit être économe, d'où la nécessité de l'épargne qui implique la sobriété, c'est-à-dire une des formes de l'empire de soi. L'épargne n'est pas seulement le moyen de réserver pour les mauvais jours, dont il faut toujours avoir devant soi la perspective, une partie de la substance récoltée dans les bons. Ce serait déjà beaucoup que cette prévoyance; mais l'épargne bien entendue a d'autres résultats. La sagesse de l'homme n'a pas les mêmes bornes que celle de la fourmi qui ne peut rien de plus que mettre de côté des grains pendant l'été pour s'en nourrir *quand la bise fut venue*. Le génie qui a été départi à l'espèce humaine possède, à l'égard de l'épargne, une puissance de transformation qui, envisagée de près, paraît tenir du prodige. L'homme, quand il épargne, suscite ce qu'on nomme des capitaux, et ces capitaux lui permettent de se procurer par la voie de l'échange, contre le travail d'autrui ou directement avec son propre travail, tous les appareils perfectionnés par le moyen desquels il domine les forces de la nature et les ploie à son usage pour son propre bien et pour celui de la société.

Le sauvage qui, par la chasse, la pêche ou la cueillette, a amassé une certaine quantité de nourriture, et qui, au lieu de s'en gorger, l'ayant prudemment réservée pour

les jours suivants, consacre le temps qu'il a devant lui à courber une branche d'arbre et en aiguiser d'autres afin d'avoir un arc et des flèches qui lui permettent d'abattre le cerf de la forêt plus sûrement et plus facilement, utilise ainsi son épargne pour multiplier sa puissance à la chasse, son occupation accoutumée. Dans un état social plus avancé, voici un manufacturier qui, voyant au bout de l'année qu'il a gagné une certaine somme, au lieu de la dissiper dans les plaisirs, s'en sert pour commander des métiers qui lui manquaient ou une machine à vapeur qui agrandira la force de son atelier ; un cultivateur qui, après une bonne récolte, se trouvant en fonds, en profite, non pour accroître sa consommation personnelle, mais bien pour acquérir une meilleure charrue, ou pour barrer un ruisseau qu'il jette dans ses champs afin de les arroser ; tous les deux pratiquent dans un ordre supérieur ce que faisait dans son humble sphère le pauvre enfant des bois dont je parlais tout à l'heure. Ils augmentent la puissance de leur travail futur par le secours des fruits du travail antérieur, et c'est ainsi que, à mesure que les individus ont, individuellement et collectivement, plus d'esprit d'ordre et d'économie, la société s'assure, en récompense de son labeur annuel, une quantité de plus en plus considérable des objets divers dont l'absence se traduisait par la misère de certaines classes de la population.

Lorsque des individus, fussent-ils mus uniquement par l'égoïste mobile de l'intérêt personnel, sont parvenus à agrandir la puissance de leur travail de celle de certains agents naturels, l'effet immédiat est qu'ils produisent davantage. Le cultivateur fait chez nous plus de blé, plus de viande, plus de laine, plus de chanvre ; dans les Etats du Sud de l'Union américaine, plus de coton brut ; dans les Etats du Nord, plus de salaisons

et de céréales; ailleurs plus de sucre, d'indigo ou de café. Le manufacturier produit plus de fil, plus de toile, ou plus de drap, ou plus de fer. Par cela même la société possède en plus grande quantité les objets conformes aux besoins des hommes. La misère est attaquée dans sa racine.

Vous apercevez ainsi que la diminution de la misère suppose parmi les peuples l'acquisition générale de deux vertus : l'amour du travail et l'amour de l'épargne, qui en impliquent beaucoup d'autres.

En d'autres termes, pour que les nations s'affranchissent de la misère, il faut qu'elles aient acquis au préalable une plus grande valeur morale. C'est un point que je pourrais considérer désormais comme établi; mais il est possible d'en renouveler la démonstration, de l'étendre et de la fortifier au point de la rendre inexpugnable.

Quand vous vous serez mis au courant de l'économie politique, vous reconnaîtrez qu'une bonne partie des conseils qu'elle donne aux pouvoirs publics, pour l'augmentation du bien-être des sociétés, viennent se condenser dans cette formule générale : Accroissez le domaine de la liberté humaine, laissez les hommes plus libres dans leurs mouvements, dans leurs transactions, dans l'emploi qu'ils font de leur fortune, de leurs facultés, de leur personne. Vous verrez que les institutions spéciales que recommande la science économique, en s'appuyant de l'expérience, supposent l'exercice d'une somme toujours croissante de liberté. Mais la liberté à son tour suppose expressément quelque chose. Elle suppose, Messieurs, que les hommes soient moraux. La liberté sans doute est inhérente à la nature humaine en ce sens que c'est un apanage qui nous est réservé par privilège, mais, pour les individus et pour les nations,

la liberté est une dignité à laquelle on ne s'élève que par la vertu.

A une autre époque peu éloignée de nous, et dont les souvenirs sont grands, ce fut une maxime courante que l'homme naît libre, en vertu d'un droit naturel, absolu, imprescriptible. Ce n'est pas cela, Messieurs. L'homme est, à sa naissance, le plus dépendant de tous les êtres, celui qui peut le moins se passer de protection et de direction. Ce qu'il apporte en naissant c'est l'aptitude à la liberté ; mais la liberté, pour l'avoir, il faut qu'il l'ait méritée.

Pour être libres, pour conserver la liberté quand ils ont pu l'obtenir, il faut que les hommes soient moraux. Et quand je nomme ainsi la moralité toute seule pour condition de la liberté, ce n'est pas que j'estime que la liberté puisse se passer du concours des lumières. Ce n'est pas ici dans ce Collège de France, qui fut fondé pour le progrès et la diffusion des lumières, que je puis perdre de vue les droits qu'elles ont, en toute occasion, à être mentionnées avec respect. Mais je maintiens comme un fait que, dans le progrès de l'individu et de la société, l'initiative appartient aux forces morales. Pour peu que vous y réfléchissiez, vous m'accorderez qu'une moralité forte amène rapidement les lumières après elle. Un peuple qui aura profondément dans le cœur le sentiment de ce qui est bon et de ce qui est juste ne sera pas longtemps dupe de l'erreur, car le propre de l'erreur est d'engendrer nécessairement l'iniquité. Je pourrais multiplier les exemples propres à prouver que, s'il est vrai que les lumières exercent une heureuse réaction sur la moralité des sociétés, il est bien plus vrai encore que le sens moral, lorsqu'il est puissant, remporte sur l'ignorance et les préjugés de soudaines et admirables victoires.

Signalons quelques autres aspects par où l'on découvre la liaison qui existe entre la diminution de la misère et l'avancement moral des sociétés.

Une des causes les plus actives de la misère, c'est le système guerrier qui oblige les Etats à maintenir, même en temps de paix, des armemens immenses. De là des impôts excessifs qui dévorent la richesse des nations et englobent, à mesure qu'ils se forment, ces capitaux dont je vous signalais, il n'y a qu'un instant, l'action bienfaisante sur le sort du grand nombre. A mesure que les haines nationales s'effaceront, cette source de misère doit s'amoinrir. Or, qu'est-ce que sont les haines, nationales ou individuelles, sinon des défaillances morales ?

C'est un fait d'observation que, avec le même travail, les hommes recueillent plus de fruits quand ils savent se concerter pour la production, et qu'avec une même quantité de fruits, je veux dire ici avec le même salaire, ils ont plus de bien-être quand ils savent se concerter pour la consommation. En d'autres termes, l'association est l'une des plus sûres ressources que les hommes aient contre le dénûment ; si bien que le degré de sociabilité auquel les populations sont parvenues peut donner une mesure du degré de bien-être auquel les diverses classes et surtout la classe la plus nombreuse se sont élevées. La sociabilité est un des attributs les plus utiles, les plus sublimes et les plus vastes dans leurs applications qu'offre la nature humaine, j'ai recommandé à votre admiration, à l'ouverture du cours de l'an passé, la belle définition qu'Aristote a donnée de l'homme, définition par laquelle il place si haut la sociabilité. Le sauvage ne s'associe pas, le barbare s'associe très-peu. A mesure que la civilisation se développe, l'esprit d'association grandit, les limites du cercle dans l'étendue

duquel la solidarité est sentie par les hommes vont en se reculant sans cesse ; un des signes les plus majestueux et les plus consolants de notre époque, c'est que, sans que le patriotisme s'affaiblisse, l'Europe se pénètre de plus en plus du sentiment de la solidarité, au point de croire qu'elle ne forme tout entière qu'une famille. Ce sentiment, Messieurs, est tellement vivace déjà, que dix fois, durant les vingt dernières années, il a sauvé la paix du monde, et par là il a puissamment contribué au progrès du bien-être. Or, cette sociabilité qui exerce directement ou indirectement une action si puissante contre la misère, ce n'est autre chose qu'un des modes de la moralité.

Montons d'un échelon encore. La sociabilité dérive de l'estime et de l'affection que l'homme éprouve pour son semblable. Je vous faisais remarquer tout à l'heure que le sauvage, qui est misérable, ne s'associe pas, et que le barbare, qui n'est guère moins dénué, s'associe très-peu avec son pareil. Pourquoi ? Parce qu'ils s'en méfient : ils le jugent d'après eux-mêmes. Ils ne l'aiment pas, et ils sentent qu'ils n'en sont pas aimés. Qu'est-ce à dire donc, sinon que la confiante sympathie des hommes les uns pour les autres, puisqu'elle est la condition et l'origine de la sociabilité, est un des plus puissants mobiles que nous ayons pour combattre la misère et pour en triompher ? Mais cette confiante sympathie, elle porte un autre nom bien connu ; c'est la charité évangélique, la vertu qui résume toutes les autres.

Parvenu à ce point, je m'arrête pour vous suggérer une réflexion par laquelle je terminerai. Ce que je vous dis depuis un moment se résume aisément en ces termes : Pour que les nations parviennent à amoindrir, mieux qu'elles ne l'ont fait par tous leurs progrès antérieurs, la misère qui les afflige, qui menace leur grandeur et

compromettrait désormais leur existence même, pour qu'elles parviennent au bien-être que la masse des populations souhaite avec ardeur, il faut, il est indispensable que leur moralité s'améliore encore, qu'elles pratiquent de plus en plus, et d'une façon toujours plus générale, des vertus du premier ordre : l'amour d'un travail opiniâtre, l'empire de soi, la charité. Eh bien, ces vertus que je nomme, n'êtes-vous pas frappés de ce que ce sont des vertus chrétiennes par excellence ? C'est ainsi qu'un enchaînement étroit de déductions nous amène irrésistiblement en face de cette conclusion aisée à prévoir pour le moraliste, que l'ambition des nations modernes d'inaugurer dans leur sein le bien-être matériel, au profit de toutes les classes, est chimérique à moins qu'elles ne soient de plus en plus animées de l'esprit chrétien. Dans leur tentative de sortir de leur position présente qui est pénible pour le grand nombre, elles n'ont pas d'autre issue que celle-là. L'alternative qui est posée par la force des choses aujourd'hui aux sociétés européennes, de faciliter l'accès du bien-être à toutes les classes ou de périr, se transforme ainsi en cette autre que personne ne pourra taxer de matérialisme, que chacun est tenu d'observer dans sa conduite personnelle et dans sa vie publique les principes chrétiens. Hors de là, point de salut, la société subira une suite de cataclysmes où elle sera anéantie.

En cela rien de surprenant, Messieurs ; car cette société tout entière, avec les espérances mêmes qui l'animent, elle est l'œuvre du christianisme. Ecartez-en les principes chrétiens, c'est comme un édifice dont vous auriez sapé les fondements. Les doctrines de liberté et d'égalité qui règlent la politique moderne, et au nom desquelles le grand nombre réclame le bien-être, sont la filiation légitime du christianisme. Si nous les sé-

parions de l'esprit chrétien, ce ne seraient plus des instruments propres à édifier un ordre social ; ce seraient des machines de démolition au choc desquelles rien ne pourrait résister.

XII

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1851-52.

Du Progrès.

MESSIEURS,

C'est du progrès en général, et du progrès dans l'ordre des faits économiques en particulier, que je vous entretiendrai aujourd'hui. Notre siècle a soif de progrès. Il s'agite pour l'obtenir. Il peut lui arriver et il lui est arrivé, en effet, plus d'une fois de concevoir l'espoir d'un progrès chimérique et de se tromper dans le choix du chemin à prendre pour bien arriver. Ces illusions et ces écarts ont attiré des malheurs sur la société ; mais en soi, le désir du progrès est parfaitement légitime. La Providence, en plaçant l'homme sur cette terre, l'a créé perfectible ; elle lui a assigné, sous condition, une destination meilleure, vers laquelle notre existence ici-bas est un acheminement successif. La preuve que nous marchons ainsi est dans la mobilité des institutions humaines et

dans les caractères de cette mobilité. L'individu et la société se transforment, non à l'aventure et au gré du hasard, mais par degrés, suivant des lois qu'il est possible de découvrir, et à la recherche desquelles des esprits éminents se sont consacrés non sans succès.

Pour parvenir à connaître la loi et la portée de ces changements successifs, on peut prendre deux voies différentes : on peut s'en remettre, avec soumission et foi, à ce que la révélation religieuse nous enseigne ; on peut aussi procéder philosophiquement, emprunter à Bacon et à Descartes leurs procédés défiants d'investigation, interroger l'ensemble et le détail des faits et forcer à s'expliquer la sibylle de l'histoire. Mais, comme la philosophie est au fond en parfait accord avec la religion, ces deux voies, qu'au premier abord on croirait opposées, nous conduisent à la même conclusion, pourvu que nous les suivions fidèlement sans nous laisser détourner par aucune passion. Et quelle est cette conclusion que la philosophie et l'histoire s'accordent à indiquer ? La voici :

L'homme est sur la terre pour s'y relever. Soit qu'on envisage l'homme individuellement, soit que l'on considère les grandes agglomérations qui constituent les États, l'homme ici-bas se montre tout à la fois comme le privilégié de la création et comme l'objet de pénibles épreuves toujours renaissantes. Il y avait un emblème curieux de la vie de l'individu et de celle du genre humain dans les expériences que subissaient les initiés aux mystères de l'antiquité. A travers ces épreuves par lesquelles passent les individus et les générations, les sentiments s'épurent, l'intelligence s'éclaire et étend son domaine, la puissance du genre humain sur la nature augmente et se manifeste, entre autres signes, par une industrie de plus en plus florissante, par une richesse toujours croissante. De là

une multitude d'acquisitions, celles-ci de l'ordre moral, celles-là de l'ordre intellectuel, d'autres de l'ordre matériel. Elles viennent toutes se résumer en un double progrès qui se rapporte, par une de ses faces, à l'homme pris individuellement en lui-même, par l'autre, à l'homme observé dans ses relations avec ses semblables.

Pour ce qui est de l'individu considéré en lui-même, il devient, dans la série des âges, de plus en plus digne de la liberté, et à mesure qu'il en devient digne, il la possède. On a la mesure exacte de l'avancement que l'homme a acquis ainsi et du titre qu'il s'est créé à la liberté par le degré de responsabilité qu'il est en état de porter. L'autre aspect du progrès, celui qui concerne l'homme dans ses rapports avec ses semblables, se manifeste de diverses façons. Au sein de chaque État, une force irrésistible tend à élever les humbles, à égaliser les conditions et à recouvrir indistinctement du vernis de la civilisation toutes les classes. Les liens d'une dépendance servile ont été brisés et remplacés par ceux que multiplie l'esprit d'association volontaire. D'autre part, les nations et les races obéissent à un mouvement majestueux, aisé à suivre dans l'enchaînement des faits historiques, quoique, comme le mouvement des planètes dans l'espace, il soit sujet à des perturbations : les nations et les races se rapprochent les unes des autres, elles apprennent à se connaître, à s'aimer et à se servir réciproquement.

En d'autres termes, l'homme est un être à la fois personnel et sociable, le plus personnel et le plus sociable de tous les êtres. Tous ses attributs peuvent se rapporter à l'un ou à l'autre de ces aspects de la vie. Le progrès a sa manifestation dans la personnalité humaine par le développement de la liberté. Dans la sociabilité, il se révèle, entre autres signes, par le degré auquel est pratiquée

la fusion des classes dans chaque État, la fusion des nations et des races au sein de la civilisation.

Insistons davantage sur ces généralités, Messieurs ; elles ont, vous le verrez bientôt, le lien le plus direct avec notre sujet. Quand vous vous les serez bien assimilées en détail par une attentive analyse, vous aurez le secret de l'économie politique. Ce sont, en effet, les principes fondamentaux de la science économique elle-même. Celui qui possède bien les principes est comme le voyageur qui est parvenu à un sommet d'où l'on domine un vaste pays ; il distingue clairement son chemin, il est certain de ne pas s'égarer.

Une des faces essentielles du progrès consiste, ai-je dit, dans le développement de la liberté, et celle-ci se mesure à la dose de responsabilité que les hommes ont la force de porter. Dans les sociétés primitives, l'homme avait si peu de force morale pour soutenir la responsabilité de lui-même, que le législateur était forcé de le suivre dans les détails de la vie pour lui prescrire impérieusement tout ce qu'il avait à faire. La ration de liberté qui était accordée à l'homme alors se trouvait ainsi infiniment modique. De nos jours, l'homme s'est tellement fortifié, par rapport à la responsabilité, que le législateur juge plus que superflues une multitude de prescriptions dont étaient encombrés les codes des premiers peuples.

Tels faits, qui sont expressément interdits par les lois de Manou, et même par les lois de Moïse, sont des crimes impossibles aujourd'hui ; ou du moins la conscience de chacun est réputée une gardienne assez vigilante et investie d'assez d'autorité pour l'en garantir. Tels actes supposés avantageux à l'homme ou à la société, qu'autrefois le législateur enjoignait sous des peines plus ou moins sévères, sont laissés de même au libre arbitre de l'individu, toujours par la raison que la conscience et le

sentiment de la responsabilité sont actuellement considérés comme des guides assez sûrs et des mobiles suffisamment actifs, non-seulement pour des individus d'élite, mais pour la masse des populations.

Ainsi la liberté au lieu d'être un droit absolu, imprescriptible, comme on l'a pensé et mille fois répété à une autre époque, est une acquisition de l'homme, une propriété qui est infiniment respectable, car elle est acquise à titre fort onéreux. Elle est, en effet, le fruit d'efforts soutenus de génération en génération. Disons mieux, c'est une dignité à laquelle l'homme s'élève peu à peu par l'exercice de la plus noble des vertus, l'empire de soi, et qui, pour être sauve, réclame absolument que la même vertu lui serve de sentinelle. Un homme, un peuple peut fastueusement se proclamer libre. Pour qu'il le soit en effet, et pour que la liberté, après qu'il se l'est arrogée, ne soit pas balayée par le souffle des vents, il faut qu'il sache commander à ses passions, modérer et régler ses instincts, repousser les illusions, reconnaître et déjouer le mensonge et l'erreur, et enfin employer avec constance et habileté ses facultés pour lui-même et pour ses semblables.

Depuis l'origine, le grand nombre a beaucoup gagné sous le rapport de la liberté. En principe, la liberté est proclamée à son profit, et elle est inscrite en tête de nos Codes. En fait, les liens de l'antique dépendance sont brisés et la classe la plus nombreuse est en possession de la liberté civile. On recherche de tous côtés les meilleures combinaisons pour lui assurer la liberté politique qui est, en effet, un magnifique apanage : il est un grand pays où ce problème difficile a été résolu heureusement et où la solution fonctionne avec une régularité très-satisfaisante. Je veux parler des États-Unis.

Dans l'ordre des faits qui concernent l'homme dans

ses rapports avec ses semblables, le progrès n'est pas moins éclatant que pour l'homme envisagé dans son individualité même. Le commun des hommes a été esclave, puis il a été serf, puis vilain et roturier, tandis que les chefs des États et les castes supérieures touchaient pour ainsi dire le ciel de leur front superbe, car ils se donnaient pour des dieux, ou pour les fils des dieux, ou pour les préférés des dieux. Je n'exagère rien. Souvenez-vous de l'origine attribuée aux bramines par la cosmogonie des Indous, du culte dont s'entouraient les rois de Perse et les autres princes de l'Orient, de la généalogie olympienne des héros de la Grèce, des autels qu'on érigeait aux empereurs romains. La doctrine du droit divin érigée en loi de l'Etat par Louis XIV, et le rituel dont ce prince entoura l'existence tout entière des rois par des ordonnances qui ont duré jusqu'en 1789, sont les derniers reflets de ce système d'apothéose. Par les transformations successives de la société, la distance a été graduellement amoindrie entre ceux qui occupaient le faite et la foule qui formait la base de la pyramide. Le sentiment des différentes castes des unes par rapport aux autres s'est modifié profondément. Jadis des murailles à pic les séparaient, il semblait qu'elles fussent d'espèces différentes ; celles qui étaient au sommet écrasaient les classes inférieures du plus humiliant des mépris. Aujourd'hui toutes les classes s'estiment, elles ont conscience non-seulement de leurs droits réciproques, mais de l'identité de leur nature ; elles se mêlent, se croisent, se fondent ; ce ne sont plus des castes diverses ou des ordres différents, c'est une seule nation animée du même esprit, mais dans le sein de laquelle fleurissent des associations volontaires de la durée et de l'étendue la plus diverse, à côté d'associations permanentes plus ou moins indiquées ou cimentées par la nature même.

Désormais, chez les peuples les plus avancés, que les autres envient et se proposent pour modèles, le droit public ne reconnaît plus que des citoyens, tous égaux devant la loi, sans acception de la naissance. La prérogative des classes privilégiées a cédé la place au droit commun, et une force mystérieuse contre laquelle rien ne prévaut met de plus en plus en relief la distinction personnelle. Ou bien, si la loi permet en faveur de quelqu'un une préférence particulière, l'esprit moderne commande que ce soit pour le pauvre et le faible, afin de les aider à se relever, tandis qu'autrefois les faveurs étaient, en droit comme en fait, pour le fort et le puissant.

Un autre phénomène qui tient de très-près à celui-ci, et qui n'est pas moins facile à constater dans l'histoire, est le mouvement qui rapproche les unes des autres les nations et les races jusque-là divisées. Le patriotisme ne s'éteint pas, mais il change de caractère. Il perd l'esprit exclusif et l'humeur farouche qu'il eut jadis; il s'élargit, il devient sympathique. Depuis quarante ans surtout, les peuples civilisés se sont déshabitués de croire qu'ils dussent chercher leur grandeur dans l'abaissement des voisins, leur richesse dans l'appauvrissement du reste du genre humain. Si l'abbé de Saint-Pierre sortait du tombeau, il trouverait admise comme un axiome cette pensée chère à son cœur honnête et bon, que désormais toute guerre européenne est déplorable et funeste à l'égal d'une guerre civile.

Le progrès de l'homme, tel que nous venons de le voir attester par la philosophie de l'histoire, a sa sanction dans la religion. Il a été préparé par elle. Le christianisme se distingue de toutes les religions par le ressort qu'il donne à la conscience et par l'assistance que de cette manière il prête à la liberté. Le christianisme a re-

culé singulièrement les bornes de la responsabilité humaine. Dans le polythéisme antique, l'homme se dérobaît à la responsabilité en invoquant l'aveugle destin, divinité sans entrailles et sans intelligence, qui pourtant faisait courber devant ses arrêts la volonté des dieux mêmes. Dans le monothéisme des musulmans, l'individu se soustrait de même à la responsabilité par la croyance à la fatalité. Dans le monothéisme même du peuple hébreu, le sentiment de la responsabilité était à demi voilé, puisque les hommes n'avaient alors qu'une notion vague de la vie future, récompense ou châtement de la vie présente.

Le christianisme sanctionne plus explicitement encore le progrès dans les rapports de l'homme avec le prochain, il peut en revendiquer l'initiative. C'est lui qui a enseigné aux hommes que tous, les Gentils comme les Juifs, sont frères, étant les enfants chéris d'un même Dieu. C'est pour le salut de tous les hommes, sans exception de caste ni de race, que le Christ s'est immolé sur la croix. La charité chrétienne est le mobile du progrès qui a successivement fait tomber les fers des esclaves et les entraves des serfs, et qui a abaissé les barrières, jusque-là insurmontables, entre les classes dans le même Etat, entre les nations dans le monde. Elle est l'expression la plus élevée et la plus étendue de la sociabilité, elle embrasse toutes les autres.

Pour qu'une modification des institutions sociales soit digne du nom de progrès, il faut qu'elle rentre dans le programme qui précède, c'est-à-dire qu'elle soit de nature à accroître la liberté effective des populations, et à éveiller ou fortifier en elles le sentiment de la responsabilité ; qu'elle affermissse le sentiment du droit commun ou de l'égalité devant la loi, qu'elle fortifie et rende plus chère aux hommes la sociabilité, soit par les liens

plus forts ou plus nombreux qu'elle noue entre les différentes parties de la société, soit par les facilités ou l'impulsion qu'elle donne à l'esprit d'association, soit par la fécondité qu'elle lui communique ; ou encore qu'elle provoque l'expansion des classes ou des nations les unes vers les autres. Elle ne mérite pas d'être qualifiée de progrès si elle ne satisfait pas à ces conditions.

Arrivons maintenant à la notion du progrès dans l'ordre des faits économiques.

La science que je suis chargé de professer ici n'embrasse dans son domaine qu'une série bien délimitée parmi les phénomènes sociaux, à savoir, les transactions qui consistent à acheter et à vendre, ou, pour dire la même chose autrement, les services que les hommes se rendent entre eux lorsque ces services donnent lieu à une rétribution exprimée ou pouvant s'exprimer en argent. Le nombre de ces transactions ou de ces services est extrêmement grand, et le devient chaque jour davantage pour deux motifs : premièrement, les besoins de l'homme se multiplient exactement en raison du développement qu'acquiert ses facultés ; secondement, la spécialité s'introduit de plus en plus dans les labeurs des hommes, au grand avantage de la société. De cette manière, chacun a de plus en plus recours aux autres, en même temps qu'il fournit lui-même un contingent de plus en plus considérable. Mais peu importe, pour ce que j'ai à vous dire en ce moment, que le domaine de l'économie politique soit plus ou moins vaste. Elle est une des sciences sociales ; cela suffit pour que le progrès humain, dans l'ordre spécial des faits qui relèvent d'elle, ait le même principe que le progrès général dont je viens de vous parler, soit subordonné aux mêmes causes et se trouve absolument impliqué par la formule générale que je vous ai présentée.

En économie politique donc, pour traiter utilement du progrès, il convient, d'après ce qui précède, de diriger sa pensée tour à tour à droite, vers la liberté et la responsabilité individuelle, à gauche, vers l'égalité devant la loi ou l'esprit d'association ou la solidarité, quand il s'agira des rapports entre les citoyens d'un même Etat, ou vers la réciprocité ou la fusion des intérêts des peuples, quand les parties contractantes ne seront pas de la même nation.

De cette manière, l'économie politique a ses points d'appui dans tout ce que le droit public a de plus certain et de plus respectable; elle fait descendre ses raisonnements des points culminants de la civilisation; elle a ses racines dans les principes mêmes de la morale philosophique, dans les préceptes les plus sacrés et les plus vénérés de la religion.

En cela rien qui puisse surprendre des esprits judicieux. La doctrine générale qui est accréditée dans une société contient la théorie de tout ce qu'y font les hommes; elle préside à la marche de l'industrie par la même raison qu'elle règle tous les autres modes de l'activité humaine. Que vous considériez les nations les plus éclairées, les plus sages, les plus puissantes, ou que vous observiez les peuplades les plus arriérées et les plus grossières, l'industrie n'est que l'application des notions acquises à l'esprit humain, de ses découvertes et de ses méthodes, à la satisfaction de certaines catégories de besoins. De là résulte immédiatement que le degré d'avancement et les traits les plus saillants de l'industrie chez un peuple, dépendent de son avancement spirituel et se conforment aux caractères et aux tendances de l'esprit qui l'anime, caractères et tendances dont la clef est donnée par la doctrine qui est dominante chez ce peuple. Et cette doctrine est nécessairement une religion et une

philosophie, une religion d'abord, une philosophie ensuite.

Ceci entendu, dans l'économie politique, à cause de la nature spéciale des faits qui composent le domaine de cette science, la notion de la liberté et de la responsabilité, celle du droit commun et de la solidarité au sein de l'État, celle de la réciprocité et de l'union entre les nations, doivent prendre un sens local et restreint.

Ainsi, en économie politique, la liberté dont il s'agit est une liberté spéciale et précise, la liberté du travail. Elle consiste dans la faculté pour chacun d'exercer la profession qui lui plaît, de la manière qu'il lui convient, sous la réserve de ne pas nuire à autrui et de ne pas porter atteinte à l'ordre public, qu'on a justement appelé la liberté collective de la société.

Dans l'ordre économique, la liberté a une garantie absolument indispensable, qui est le respect de la propriété. Certes, le respect de la propriété se justifie autrement que par des considérations économiques, mais ce n'est point une raison pour que, dans l'ordre économique, le respect de la propriété ne soit pas une des fondations les plus fermes de l'édifice. L'économie politique recommande le respect de la propriété dans le sens le plus large. Il ne s'agit pas seulement d'empêcher des individus rapaces de s'emparer du champ du voisin, ou de cueillir les fruits suspendus aux arbres de son verger. Il s'agit aussi de réduire au strict nécessaire les formalités coûteuses ou pénibles dont sont entourés des actes imposés aux citoyens; telles sont en France diverses mesures prescrites par le Code de procédure civile, mesures qui se résolvent en ce qu'on nomme mal à propos les frais de justice; c'est souvent la destruction même des petits patrimoines. Il s'agit pareillement d'affranchir les hommes des prescriptions réglementaires

par lesquelles, dans des temps qui étaient peu libéraux et avaient leurs raisons pour ne pas l'être davantage, l'autorité s'immisçait dans les transactions relatives à la production ou à la répartition de la richesse, afin d'augmenter arbitrairement la part de celui-ci en diminuant la part de celui-là, ou d'enfler artificiellement la valeur des services rendus par l'un en amoindrissant la valeur des services d'un autre. Il s'agit encore de les dégager de cette autre espèce de règlements qui affectent ou limitent la fécondité des instruments de travail, de la terre par exemple. Je citerai comme exemple les servitudes militaires en vertu desquelles, dans la zone frontière qui comprend un si grand espace sur le pourtour entier de la France, on rend difficile ou impossible l'exécution des chemins, sous le prétexte sans fondement que c'est nécessaire à la défense du territoire, et dans la pensée que les peuples civilisés peuvent se protéger comme les barbares par une ceinture de désert et d'inculture.

Le contre-poids de la liberté git, avons-nous dit d'une manière générale, dans la responsabilité. Dans l'ordre économique, celle-ci se traduit par cette règle, que chacun ait à pourvoir à son existence et à celle de sa famille par son travail et par le produit légitime du capital qui est sa propriété. Du moment que vous avez introduit dans l'économie politique la notion de la responsabilité, vous vous trouvez avoir prononcé sur le mérite actuel des institutions nécessaires en d'autres temps, je le veux bien, qui conféraient à telle ou telle catégorie de personnes le droit de prélever une part sur les fruits du travail du commun des hommes, pour se faire à eux-mêmes une belle existence, sans rendre en retour des services qu'en bonne conscience on puisse regarder comme équivalents. Avec la notion de la responsabilité, vous éloignez tout ce qui, de près ou de loin, est de nature à mettre systé-

matiquement l'existence et le bien-être d'une classe quelconque à la charge de la communauté, et vous restreignez les subsides que les individus peuvent recevoir à une assistance momentanée, prêtée comme un bienfait et acceptée au même titre avec reconnaissance et soumission. Vous vous imposez même le devoir de ne fournir, autant que possible, cette assistance que dans les formes les plus propres à réveiller le sentiment de la responsabilité, à l'exclusion de celles qui pourraient l'assoupir.

En prenant le sentiment de la responsabilité pour l'un de vos pivots, vous atteignez un autre résultat très-avantageux au progrès social : vous donnez à l'activité industrielle un ressort extrêmement énergique.

C'est par la concurrence principalement que l'homme industriel ressent le mobile de la responsabilité. Il est bien connu que la concurrence est l'origine de perfectionnements incessants dans les arts. Elle tient l'homme constamment en haleine. Par les améliorations qu'elle provoque, elle pousse sans cesse au bon marché, ce qui revient à dire à l'abondance des produits qui répondent à une quantité déterminée de travail, et, sous ce rapport, elle est très-avantageuse au grand nombre qui n'a de ressource qu'en son travail. Il faut cependant le dire, l'aiguillon de la concurrence est quelquefois extrêmement acéré, et, sous cette forme, la responsabilité est, mainte fois aussi, pénible à subir. Pour ne pas succomber à la peine, il faut que les hommes aient un fonds beaucoup plus grand qu'autrefois de prévoyance et de sagesse ; il est indispensable de plus, pour parer à l'imprévu, qu'il existe dans la société de certains moyens d'assistance.

C'est un fait à remarquer ici que la liberté a agrandi sa place dans l'ordre économique, en même temps qu'elle

s'étendait dans l'organisation civile de la société et dans la constitution politique. A partir de 1789, une grande impulsion a été donnée à la liberté civile et politique en France et sur le continent européen ; 1789 vit aussi subitement grandir la liberté économique. La glorieuse Assemblée constituante de 1789 proclama toutes les libertés en même temps, parce qu'elle sentait bien qu'elles sont toutes solidaires, que ce sont les divers aspects d'une seule et même chose, les diverses facettes du même diamant.

La formule générale du progrès, en ce qui concerne l'homme considéré dans ses rapports avec ses semblables, se transporte facilement aussi dans l'ordre économique. Le principe du droit commun, conquête moderne de la politique, se traduit dans l'ordre économique par l'unité de loi, l'égalité de droits, la réciprocité complète entre le producteur et le consommateur, le vendeur et l'acheteur, le propriétaire et le fermier, l'entrepreneur, l'industriel et l'ouvrier. Il ordonne, par exemple, la suppression de tout privilège de fabrication ou d'exploitation, de tout monopole commercial. De même l'esprit d'association en général revêt pour l'économiste la forme spéciale de l'association industrielle. Pareillement le sentiment de la sainte alliance des peuples, que, dans un langage plus philosophique et plus religieux, vous appelleriez l'unité de la famille humaine, a dans l'ordre économique sa figure nettement dessinée ; il s'y présente principalement sous les traits de la liberté du commerce. Il s'y révèle aussi par la condamnation qu'il prononce contre les mesures du genre du droit d'aubaine.

Ce que je viens de vous exposer, Messieurs, est à une double fin ; j'ai voulu vous faire apercevoir le lien qui rattache l'économie politique aux principes les plus élevés de la civilisation. J'ai aussi eu l'intention de laver à

vos yeux les études économiques de l'accusation de matérialisme qui leur a été souvent adressée, qui l'est encore tous les jours, quoique ce soit une bien grande injustice. L'économie politique n'est quelque chose, elle n'a une base certaine que parce que, vous venez de le voir, elle se fonde sur ce que la raison et le sentiment ont de plus haut et de plus large. Bien plus, c'est par une fautive vue qu'on représente comme une sorte de Mammon l'objet particulier des études de l'économie politique, l'industrie, et par là, j'ai eu souvent l'occasion de le dire, j'entends non pas seulement les manufactures, ainsi qu'on le fait quelquefois, mais bien l'ensemble des arts utiles, tant agricoles que manufacturiers et commerciaux.

Par l'industrie, l'esprit humain, je vous l'ai dit bien souvent, ploie la nature brute à ses besoins qui sont nombreux, et dont la satisfaction réglée importe à son avancement moral. Assurément la richesse peut être employée à assouvir les instincts d'un sensualisme grossier ; mais il n'arrive rien ici qui ne se retrouve partout. L'homme, puisqu'il est investi du libre arbitre, peut abuser de toute chose. Son intelligence, il peut l'employer à combiner des desseins pervers et infâmes ; ses sentiments, il peut les outrer et les dénaturer, et en faire des passions odieuses. La richesse est, comme tous les autres modes de la puissance de l'homme. ni plus ni moins, susceptible d'être tournée vers le bien ou vers le mal, selon que nous usons bien ou mal de notre libre arbitre. Elle peut devenir un engin de corruption et de bassesse, tout comme il lui est donné d'être le soutien du travail honnête et fécond et l'instrument de la bienfaisance ; mais si vous supposez que la société soit raisonnable et morale, la richesse alors est l'auxiliaire assuré de la saine morale et de la raison, il n'y a pas à demander

d'elle autre chose. La richesse réagit même avantageusement sur la morale ; la misère, en effet, pousse l'homme au mal ; ce ne sont pas les économistes modernes qui ont inventé, pour le besoin de leur cause, que la faim était une mauvaise conseillère. C'est le poëte antique, en cela approuvé de siècle en siècle par tous les gens de bon sens, qui lui lança, il y a plus de dix-huit cents ans, cette qualification sévère (*malesuada fames*).

La proposition générale que le progrès moral et intellectuel engendre le progrès industriel peut être retournée en ce sens que, réciproquement, le progrès industriel et le développement de la richesse, lorsqu'ils se présentent avec le caractère de la continuité, peuvent être donnés à bon droit comme des preuves de l'avancement moral. Quoi ! vous écrierez-vous, de ce qu'un peuple filera plus habilement la laine et le coton, en élaborera des masses toujours croissantes et saura de mieux en mieux disposer des couleurs sur les tissus, de ce qu'il coulera, forgera et limera une plus grande quantité de fer et de cuivre, et s'en acquittera à un prix toujours réduit, vous voudriez conclure que ce peuple marche intellectuellement, et que sa moralité est en progrès ?

Oui, Messieurs, car l'avancement industriel est une présomption du progrès de la science et de la diffusion des connaissances : l'industrie n'avance que parce qu'on fait de nouvelles découvertes, qu'on sait les appliquer, et que l'intelligence de tous, ouvriers et chefs, se les est appropriées. Mais recherchons le côté moral du sujet qui ne s'aperçoit pas aussi aisément. L'avancement de l'industrie suppose qu'il se soit formé des capitaux, car tous les perfectionnements industriels, pour être appliqués, réclament des capitaux considérables : or, comment forme-t-on des capitaux ? par l'épargne, qui elle-même suppose l'empire de soi. Le progrès industriel exige

l'usage du crédit sur une grande échelle : or, comment le crédit existerait-il si les hommes n'avaient confiance les uns dans les autres, et comment cette confiance pourrait-elle se perpétuer et grandir si la grande majorité des hommes ne la justifiaient par leur bonne foi ? L'expédition d'une masse d'affaires dans un court espace de temps ne peut se faire qu'autant que la moralité de la généralité des hommes soit parvenue à ce point qu'on puisse se dispenser d'y apporter des précautions minutieuses. Comment une nation se livrerait-elle sans relâche et avec ardeur à la production de la richesse, si chacun n'était assuré de jouir des fruits de son travail, c'est-à-dire, si la propriété n'était parfaitement garantie ? Or, le respect de la propriété, quand il est parfait, est le signe d'une civilisation avancée, le symptôme d'une grande fermeté du sens moral. Je raisonne dans l'hypothèse qu'il s'agisse d'un avancement industriel qui soit soutenu, d'une richesse publique qui aille en croissant d'une manière régulière pendant un laps de temps assez considérable. Quand ces conditions de durée et de continuité sont remplies, il est extrêmement probable que la raison commune et la morale publique sont peu sujettes à de grandes défaillances ; car lorsque l'une et l'autre sont faibles et caduques, le cours des événements amène des crises industrielles, politiques et sociales, où le progrès des arts utiles est suspendu, où la richesse collective de la nation est dévorée au lieu de s'accroître. Tout au moins alors cette richesse est-elle exposée à être gaspillée dans de folles entreprises nées de l'orgueil ou de l'intempérance des désirs, comme ont été la plupart des guerres qui ont tant de fois, jusqu'à nos jours, ensanglanté, désolé et appauvri l'Europe.

J'espère donc, Messieurs, que vous emporterez d'ici l'opinion que la corrélation la plus intime existe entre

le progrès dans l'ordre économique et le progrès intellectuel et moral. Tout récemment l'Europe a eu devant les yeux un beau spectacle qui a donné de ce que j'avance ici une démonstration frappante. Les produits de l'industrie de tous les peuples du monde ont été réunis à Londres, dans une solennité qui laissera une trace profonde dans l'histoire. Cette Exposition universelle a attiré l'attention de quiconque a l'esprit occupé des grandes questions qui intéressent la civilisation, de quiconque est touché de ce qui honore le genre humain, de ce qui tend à resserrer dans un même faisceau les peuples autrefois ennemis. Elle mérite de nous laisser, à nous Français, un immortel souvenir, car notre patrie y a brillé au delà même de ses espérances. Si quelque chose en est ressorti clairement, c'est la confirmation de la thèse soutenue ici, que l'avancement industriel des nations est complètement subordonné à l'avancement de leurs idées générales et de leurs sentiments généraux, ou, en d'autres termes, de leur savoir, de leur raison et de leur moralité.

Au milieu de cette immense Exposition, l'observateur reconnaissait bientôt que, pour ne pas s'y perdre comme dans un dédale, il fallait réunir les peuples divers en un certain nombre de groupes, et que le seul mode efficace, utile, de composer ces groupes industriels consistait à prendre pour base, quoi ? les croyances religieuses. A chacune des grandes divisions religieuses entre lesquelles se répartit le genre humain correspond en effet une civilisation particulière qui a son ordre d'idées et de sentiments, un mode d'existence et d'activité industrielle qui lui est propre. Ainsi un premier groupe industriel est formé des peuples chrétiens. A l'Exposition de Londres c'était le premier de tous, parce que la doctrine chrétienne et le sentiment chrétien sont incomparablement

supérieurs à la manière de comprendre et de sentir qui caractérise les autres religions professées par les hommes.

Parmi les peuples chrétiens, il en est trois qui dans le Palais de Cristal, ont primé notoirement tous les autres, c'est la France, l'Angleterre et l'Allemagne (1).

Or, maintenant, supposez que, laissant l'industrie pour un moment à l'écart, je vous demande d'indiquer quels sont en Europe les peuples les plus avancés en civilisation, ceux qui par le côté intellectuel sont les premiers, ceux qui se sont le mieux assimilés les meilleurs, les plus nobles et les plus féconds sentiments qui puissent faire battre les cœurs, ceux qui ont les tendances les plus libérales et les plus humaines, ceux chez lesquels le grand nombre est en état de porter le plus de responsabilité, ceux qui se sont approprié le mieux le principe de l'égalité devant la loi et du droit commun, ceux qui se sont le plus soustraits aux préjugés d'un patriotisme exclusif et reconnaissent le mieux la solidarité de la famille humaine, ceux, en un mot, qui sont les plus fidèles représentants du progrès dans le monde : vous n'hésitez pas à nommer la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les mêmes trois coryphées de l'Exposition universelle de Londres.

Voici maintenant la contre-épreuve de ce premier jugement. On peut citer, en Europe, des nations qui, sous le rapport industriel, sont fort en arrière de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de la France. Comment celles-

(1) En m'exprimant ainsi, je considère comme des dépendances de l'une ou de l'autre de ces trois grandes nations plusieurs petites mais très-intéressantes nationalités qui tournent dans le même cercle qu'elles, et qui sont moralement et intellectuellement leurs satellites, mais des satellites pourvus d'une lumière qui leur appartient. Tels sont la Belgique, la Hollande, la Suisse et le Piémont.

là sont-elles classées par ordre d'avancement intellectuel et moral? En ce moment, c'est de l'Italie centrale et méridionale, de l'Espagne et du Portugal que je veux parler. Les idées générales et les sentiments généraux de ces peuples sont à l'unisson de leur degré d'avancement industriel. Ils vivent, je veux dire la masse de la population y vit dans une profonde ignorance. Les préjugés que les Français, les Anglais, les Allemands ont secoués depuis longtemps, leur troublent la vue, leur bornent les idées, rétrécissent ou faussent leurs sympathies, et c'est pourquoi depuis quelques siècles jusqu'à ce jour, où il faut dire que ces peuples se livrent à des efforts dignes d'encouragement, ils ont fait une si médiocre figure dans les arts industriels.

On a prétendu que l'Espagne et le Portugal étaient pauvres et sans industrie, parce qu'ils avaient trouvé des mines d'or et d'argent en Amérique. C'est une erreur presque puérile. L'Amérique, au contraire, tendait à donner une vive impulsion aux manufactures, à l'agriculture et au commerce de la Péninsule, car elle leur offrait, parmi la population qui exploitait avec succès les mines d'or et d'argent, un débouché fort étendu. Un peuple chez lequel le ressort intellectuel et moral n'eût pas été brisé fût devenu plus industriel que jamais par la découverte des mines d'Amérique et la prise de possession des colonies magnifiques dont s'emparèrent les couronnes d'Espagne et de Portugal. Mais à la même époque, où les mines des métaux précieux livraient leurs trésors, un déplorable système de gouvernement et d'éducation anéantissait la liberté chez les généreux compatriotes de Fernand Cortez et de Vasco de Gama, y condamnait l'intelligence à la torpeur et y comprimait l'élan des grands sentiments. C'est la décadence intellectuelle et morale de l'Espagne et du Portugal, c'est cela seul qui y a su-

bitement arrêté l'essor de l'industrie. L'industrie n'a de nerf, et le progrès ne se manifeste par les faits de l'ordre économique ou autrement qu'autant que les nations suivent une bonne hygiène sous le rapport intellectuel et surtout sous le rapport moral ; car lorsque le moral va bien, tout prospère, tout s'anime ; la sève circule dans toutes les parties du tronc et dans toutes les branches.

Parmi les enseignements divers qu'a fournis l'Exposition universelle étalée dans le Palais de Cristal, j'en choisis encore quelques-uns, qui mettent en évidence les conditions principales du progrès dans l'ordre économique. L'Angleterre, la France et l'Allemagne sont à la tête du mouvement industriel dans le monde ; ce n'est pas à dire pourtant qu'à elles trois ces nations soient toute l'industrie, et qu'elles pussent, sans éprouver elles-mêmes un grand préjudice, se passer de toutes les autres.

D'abord, il est des productions naturelles en grand nombre, auxquelles leur climat ne se prête pas, et pour lesquelles il faut, de nécessité, recourir à des régions plus chaudes ; mais laissons de côté ces articles qui sont des matières premières. En dehors de ces trois reines de l'industrie, il y a beaucoup à observer, même pour la mise en œuvre des matières. Il n'est pas de grande agglomération d'hommes qui n'ait quelque mérite industriel tout spécial, qui ne soit douée, pour quelques fabrications, d'un génie particulier. Pour ce qui tient à la dextérité et à la souplesse des doigts, les Orientaux de l'Asie extrême, les nations diverses et si populeuses de l'Inde, de la Chine et du Japon, l'emportent sur le reste du monde. Nous, gens de l'Europe occidentale, nous avons donc des tours de main à apprendre d'eux en grand nombre. Ils avaient aussi beaucoup de secrets inventés par eux, que nous avons été fort heureux de recevoir ; il y en a qu'ils ne nous ont pas livrés encore. Et puis,

quelle élégance dans les formes, quel art dans l'arrangement des couleurs les Indous ne possèdent-ils pas ! Nous l'emportons de bien des façons sur ces peuples de l'Orient reculé. Grâce aux dispositions propres à notre esprit, qui n'est peut-être pas plus perçant, mais qui ne se rebute pas, qui dans une conquête voit avant tout le moyen d'une acquisition nouvelle, nous avons cultivé les sciences avec plus de succès, et ainsi nous avons eu sans cesse de quoi renouveler et perfectionner les procédés de l'industrie. Plus dominateurs qu'eux, nous nous sommes infiniment mieux qu'eux approprié les forces de la nature, telles que les chutes d'eau, la vapeur, et ainsi nous nous sommes créé un puissant arsenal pour dompter la nature. Il est une autre chose que nous avons plus qu'eux, un précieux talisman, auquel j'attribue la plupart de nos avantages : c'est le sens moral, la notion du juste et de l'injuste, avec une âme énergique qui se passionne volontiers pour la justice, et qui finit par la faire prévaloir. C'est à ce mobile que nos sociétés ont dû de se constituer enfin, après des siècles d'épreuves, avec des lois plus équitables, protectrices de la liberté et de la propriété. De cette manière l'homme industriel a pu faire, en Europe, ce qui lui était interdit dans l'Orient, travailler sans crainte de la spoliation, profiter de sa sécurité pour perfectionner les arts, les rendre plus fructueux pour ses semblables et pour lui, et accroître la richesse sociale tout en développant la sienne propre. Et cependant, ne le perdons pas de vue, quelle que soit notre supériorité par rapport aux peuples de la civilisation orientale, nous avons encore à leur faire des emprunts, nous avons des inspirations à recevoir d'eux. Nous pouvons leur donner beaucoup, mais ce ne sera pas sans retour.

Au surplus, quels que soient les dons que nous ayons

aujourd'hui à leur apporter, il faut avouer que nous en avons été payés d'avance. Ce que nous avons acquis des Orientaux est incalculable. Si le groupe des peuples de la civilisation occidentale, les peuples aujourd'hui chrétiens, au lieu d'avoir le génie expansif et dominateur qui les distingue, et d'être avides de s'assimiler tout ce qu'il y a de bon au dehors, se fussent, comme les Chinois, garantis par une muraille contre l'introduction des idées et des choses de l'étranger, nous serions privés d'un nombre incalculable d'objets qui répandent un grand bien-être sur notre existence, un grand lustre sur notre société. Nous ne connaîtrions ni la soie, ni le coton, deux textiles dont nous faisons tant de produits merveilleux : nous n'aurions pas davantage la laine de cachemire. Nous serions privés de cette savoureuse liqueur qui délectait Voltaire, et que Fontenelle défendait contre ses détracteurs par le mot spirituel que vous savez. Nous manquerions de sucre et de vingt substances médicinales des plus renommées. Nous n'aurions pas la boussole, sans laquelle il n'y a pas de navigation lointaine, et, par conséquent, l'Amérique serait encore à découvrir. Nous ignorerions la numération décimale avec l'ingénieuse règle de position qui consiste à attribuer une valeur décuple aux chiffres, à mesure qu'ils avancent d'un rang vers la gauche. Tout cela et bien d'autres choses que je pourrais citer, nous est venu de l'Orient reculé. Bien plus, c'est un peuple de l'Orient, le peuple arabe, qui nous a amorcés à la civilisation, du temps que nous étions des barbares, et qui nous a rendu le dépôt des lettres et des sciences, enseveli des mains brutales de nos pères sous les ruines de l'empire romain.

C'est ainsi qu'en observant l'Exposition universelle de l'industrie, et en se laissant aller aux réflexions qu'elle suggère, on conçoit combien la politique d'isolement est

funeste au progrès de la civilisation en général, au progrès industriel en particulier. Tous les peuples sont une même famille, nous dit la religion. La politique proclame à son tour que toute nation qui, contrevenant à ce précepte divin, s'isole et se replie sur elle-même, est assurée de consommer sa propre décadence. A quoi l'économie politique ajoute : Cette même nation se suscite par cela même une cause d'infériorité industrielle et de pauvreté.

L'Exposition universelle de Londres mettait en relief de plus d'une façon cette pensée salutaire, que les nations désormais tendront très-énergiquement à l'union, que la politique de la paix et de l'harmonie des peuples est digne de toutes les préférences. Elle prouvait que l'Europe occidentale, je ne dis pas assez, toute la civilisation occidentale, depuis le fond de la Russie jusques aux limites les plus reculées des États-Unis, n'est déjà plus, à proprement parler, qu'une vaste communauté industrielle, malgré le caractère restrictif qu'une époque de guerre acharnée imprima provisoirement, il y a une cinquantaine d'années, à la législation commerciale, et malgré le succès avec lequel un certain nombre d'intérêts particuliers se sont appliqués, dans les différents États, à maintenir en totalité ou en partie les dispositions adoptées alors comme passagères, pour l'isolement des peuples. Au moins peut-on dire que l'industrie, dans sa variété infinie, est une dans tout l'espace occupé par la civilisation occidentale.

Elle a les mêmes bases, car elle procède partout des mêmes sciences. Elle emploie les mêmes forces de la nature soumises à nos desseins par les mêmes moyens, car ce sont les sciences d'application cultivées en commun qui lui ont procuré et la connaissance de ces forces et le moyen de les asservir. Partout dans les contrées où

est établie la civilisation occidentale, parmi les matières premières du labour industriel, les principales sont tirées des mêmes lieux. Ainsi pour tous les foyers manufacturiers indistinctement, le coton vient presque tout entier des États-Unis ; la plus grande partie de la laine, de l'Australie, ou de la Hongrie, ou des États barbaresques ; une partie du chanvre, de la Russie ; plusieurs substances tinctoriales les plus usuelles, l'indigo, la cochenille, les bois de teinture, les laques, des Indes Orientales ou Occidentales. Partout les fonderies recherchent la fonte d'Écosse et les cuivres que les Anglais retirent des minerais par eux colligés dans tout l'univers. La partie vive de tous les outils est faite d'acier, et celui-ci se tire principalement du district de Sheffield en Angleterre et de celui de Solingen en Prusse. Enfin les réactifs les plus employés dans les arts, les acides, les alcalis, les substances cristallines, s'ils ne se puisent aux mêmes sources, se font par des procédés d'une précision mathématique qui sont les mêmes partout.

Il y a déjà longtemps que, par l'effet de l'unité de civilisation dans toute la chrétienté, les procédés de fabrication sont nécessairement les mêmes dans les différents États chrétiens. Ce sont les sciences qui servent de guides aux hommes dans l'industrie. Or, déjà du temps d'Abeilard, les sciences s'enseignaient de la même manière dans toute la chrétienté, et les hommes studieux, sans distinction de nation, se réunissaient dans les mêmes universités autour des mêmes maîtres. Les communications s'étant perfectionnées, l'imprimerie et la poste ayant semé partout les livres et les recueils où les inventions sont décrites et les idées applicables exposées, le concours des efforts à la fois scientifiques et industriels a dû devenir de plus en plus actif. La confraternité des savants, devenus plus qu'autrefois les conseillers de l'in-

dustrie, a résisté aux plus formidables épreuves. L'Académie des sciences en donnait chez nous un éclatant témoignage, il y a quarante-trois ans, lorsqu'au plus fort de l'hostilité entre la France et l'Angleterre, elle décernait à Humphry Davy le grand prix de chimie pour sa belle découverte de la réduction des alcalis à l'état métallique. L'assistance réciproque des nations pour l'avancement de l'industrie par des inventions nouvelles est telle aujourd'hui que, dans la plupart des cas, il devient impossible de savoir quel est l'auteur véritable des découvertes les plus renommées et à quelle nation il faut en reporter la gloire. Demandez quel est l'inventeur de la machine à vapeur ? En France, on vous nommera Salomon de Caus ou bien plutôt Papin ; en Angleterre, le marquis de Worcester, alors que, prisonnier dans la tour de Londres, il y faisait modestement son ménage de ses mains. Parlez de la machine à vapeur appliquée à l'art de la navigation : les Espagnols citeront un personnage qui, dit-on, fit marcher un navire devant Philippe II, dans le port de Barcelone, sans le secours de la rame ni de la voile ; les Français produiront la preuve que, sous Louis XVI, le marquis de Jouffroy eut un bateau bel et bien à vapeur sur la Seine, et les Américains réclameront avec énergie pour Robert Fulton. S'il s'agit de la locomotive, machine à laquelle les chemins de fer doivent leur excellence, les Anglais s'écrieront qu'incontestablement le genre humain est redevable de cet admirable appareil à George Stephenson. Les Français réclameront pour un des frères Séguin, qui, avant Stephenson, s'était servi de la chaudière tubulaire, qui est véritablement l'âme de la machine locomotive. Les Anglais alors répliqueront par le nom de Trevithick, dont les faits et gestes remontent à 1802. Sur quoi les Français, le prenant de plus haut, se prévaudront du méca-

nicien Cugnot, dont la machine existe encore au Conservatoire des arts et métiers. Mais les Américains, intervenant dans le débat, prouveront que leur Olivier Evans avait, au commencement de ce siècle ou à la fin de l'autre, construit une machine qui marcha dans les rues de Philadelphie.

S'agit-il de l'éclairage au gaz, découverte qui a plus de portée, peut-être, qu'on ne le penserait au premier abord? Les Anglais s'en donnent pour les inventeurs. Le fait est qu'ils ont été les premiers à l'employer en grand : mais les Français en revendiquent l'honneur pour un des leurs, l'ingénieur Lebon, qui, en 1786, c'est-à-dire plusieurs années avant l'Anglais Murdoch, avait conçu et monté son *thermolampe* ; sur quoi les Anglais répliqueront que le véritable inventeur est le docteur Clayton qui, dès 1737, avait révélé ce qu'il appelait *l'esprit de houille*. Parlerai-je de l'art qui consiste à substituer dans le travail des métaux les courants électriques à l'action du feu ? C'est un art qui a déjà réalisé des merveilles et auquel de grandes autorités ont prêté un immense avenir. On nommera aussitôt *ex æquo* M. de Ruolz et M. Elkington, dont chez nous des décisions judiciaires réitérées ont déclaré le brevet d'invention parfaitement valable. Il y a arrêt, dit-on, donc il n'y a plus qu'à se soumettre. Je m'incline devant la justice, et je reconnais que, la législation des brevets d'invention étant ce qu'elle est, M. de Ruolz et M. Elkington sont légalement les inventeurs de cet art nouveau. Il n'en est pas moins vrai qu'en me plaçant sur le terrain de l'histoire technologique, je constate que MM. de Ruolz et Elkington ont été précédés par le professeur Jacobi (de Saint-Petersbourg), dont les beaux essais de 1837 et 1838 eurent tant de retentissement. Bien plus, des tentatives de M. Jacobi est sorti non-seulement l'art de la

dorure et de l'argenture par l'électricité, mais un autre art plus varié encore, celui de la préparation d'articles quelquefois très-volumineux et massifs en d'autres métaux ; la statuaire électro-chimique en est venue, et l'on sait que par ce procédé, aujourd'hui, on fabrique des statues de grandeur naturelle. L'Exposition de l'industrie française de 1844 offrait un beau Christ obtenu ainsi, et plus récemment une imitation de la colonne Vendôme, de deux mètres d'élévation, a été faite de même. L'Exposition du Louvre abondait en beaux échantillons du même genre. Or dès que j'en suis à M. Jacobi, mon embarras s'accroît. La preuve est acquise qu'un Anglais, M. Spencer, arrivait de son côté et en même temps à des résultats semblables. Mais pendant que nous sommes à décerner la même auréole à Jacobi et à Spencer, on nous produit une lettre de Brugnatelli, disciple du fameux Volta, d'où il résulte qu'en 1801 il s'était livré à des tentatives du même genre, non sans succès.

Je pourrais multiplier encore les exemples analogues ; j'aime mieux vous renvoyer à un ouvrage fort instructif qu'a publié récemment un jeune et savant professeur de Montpellier (1). Vous y trouverez presque dans tous les cas la répétition de ce que je viens de vous dire : les découvertes ont été à peu près simultanées dans différents pays de la chrétienté, et différentes nations ont concouru au résultat définitif.

Les procès auxquels donnent lieu les brevets d'invention offrent très-fréquemment cet incident, que tel qui croit, de bonne foi, avoir imaginé une nouveauté, est déclaré déchu par les tribunaux parce que la partie adverse produit à l'audience un document imprimé, anglais, ou allemand, ou américain, duquel il résulte que l'idée

(1) *Histoire des principales découvertes*, par M. Louis Figuier.

ou le mécanisme ont été déjà conçus, proposés, ou même mis à exécution.

La vérité est que, depuis un laps de temps fort long, mais plus que jamais depuis un siècle ou deux, l'esprit humain, fécondé par une même doctrine, celle de la philosophie chrétienne, est en enfantement de toute part dans la civilisation occidentale, pour l'avancement de toutes les institutions sociales en général, pour le progrès de l'industrie en particulier. Chaque époque, chaque année lègue aux générations un héritage de pensées, d'espérances et de projets qui sont lancés dans la circulation, et qui y restent, lors même qu'aux yeux d'un observateur superficiel ils semblent enterrés. Ceux qui viennent après s'en assimilent quelque chose, sans y songer, rien qu'en respirant l'air de l'atmosphère, pour ainsi dire. Chaque époque, chaque peuple, je veux dire les hommes distingués de chaque peuple, ajoutent quelque chose à cet héritage, tantôt par un contingent d'idées nouvelles, tantôt par les perfectionnements de ce qui était déjà connu. C'est ainsi qu'il arrive nécessairement que, dans le plus grand nombre des cas, les inventions industrielles, pour ne pas parler d'autre chose, soient dues, chacune, à beaucoup d'inventeurs qui peuvent bien être et qui sont souvent de nations différentes, qui tous ont leur part au mérite, qui tous ont à la reconnaissance de leurs semblables un droit proportionnel à l'importance du contingent qu'ils ont fourni.

Ce serait une histoire curieuse à tracer que celle des voyages qu'ont accomplis les idées d'utilité industrielle, franchissant les barrières qui séparaient les provinces des provinces, les États des États, et recueillant à chaque station un degré nouveau de perfection. Un chimiste allemand, Margraff, observe que la betterave contient un sucre exactement pareil à celui de la canne. Le fait reste

acquis à la science chimique, et au commencement du siècle, M. Achard, de Berlin, a la pensée, qui paraît alors téméraire, qu'il serait possible de fonder l'industrie sucrière sur la culture de la betterave, et en conséquence il élève en Silésie une fabrique de sucre de betterave, qui ne réussit pas. Un peu plus tard survient le blocus continental ; le prix du sucre est décuplé sur le continent. Cette prime élevée encourage les hommes industriels. La découverte de Margraff et la tentative d'Achard leur reviennent en mémoire. L'empereur Napoléon favorise leurs efforts, et la fabrication du sucre indigène s'organise en France en 1809. Actuellement elle prospère dans dix États du continent ; il est vraisemblable qu'avant peu elle passera dans ces mêmes îles britanniques dont les hommes d'État naguère la maudissaient de tout leur cœur ou la raillaient avec amertume, selon qu'ils en croyaient le succès probable ou qu'ils le supposaient impossible (1).

A propos de la pérégrination que les découvertes industrielles subissent pour arriver à la perfection, et de la coopération qu'y donnent plusieurs peuples, je citerai un autre exemple propre à montrer le rôle que les passions humaines remplissent quelquefois dans cette œuvre, et l'étrange façon dont elles sont déjouées dans leurs desseins. Lorsque l'Empereur Napoléon eut décrété le blocus continental, dans le but de tarir la source où l'Angleterre puisait les moyens de lui faire la guerre et de lui susciter des ennemis, il conçut le projet de mettre les peuples continentaux en état de se passer du coton, substance exotique dont l'Angleterre fabriquait déjà en abondance des tissus fort recherchés sur le continent, et d'y substituer d'autres substances textiles d'une

(1) Il existe actuellement (1854) en Irlande deux fabriques de sucre de betterave.
(Note de la présente édition).

nature passablement analogue, que les continentaux pouvaient retirer de leur propre sol en quantité indéfinie, le lin et le chanvre. Le bas prix relatif auquel les Anglais vendaient les articles en coton provenait principalement de ce que la filature du coton se faisait à la mécanique, tandis que le lin et le chanvre, jusque-là, ne se filaient qu'à la main. Il résolut donc de provoquer, par l'appât d'une récompense extraordinaire, la découverte d'un procédé mécanique pour la filature du lin et du chanvre. Il promit la somme d'un million à qui résoudrait le problème. Plusieurs personnes s'y appliquèrent, entre autres un ingénieur français, qui récemment est mort dans le dénûment, M. Philippe de Girard. Cet esprit ingénieux s'était approché du but, lorsque les événements de 1814 renversèrent le trône impérial, et le décret d'un million disparut dans la catastrophe. M. Philippe de Girard alla, vers cette époque, s'établir à Varsovie, où le gouvernement russe lui offrait une position avantageuse. Là, tout en vaquant à ses autres travaux, il reprenait de temps en temps ses essais de filature mécanique pour le lin et le chanvre. Quelques voyageurs anglais remarquèrent ses appareils, et, revenus dans leur patrie, ils en parlèrent. Ce fut assez pour que la maison Marshall, de Leeds, reprit la tentative pour son compte. Elle s'informa du point où était parvenu Philippe de Girard, et en fit son point de départ. Elle compléta la solution du problème, et érigea, pour la filature mécanique du lin et du chanvre, un vaste établissement que d'autres ont imité. La filature mécanique du lin et du chanvre est devenue bientôt une grande et florissante industrie, qui a grandi à côté de l'industrie cotonnière sans porter préjudice à celle-ci, et elle contribue ainsi à faire prospérer la nation dont, dans la pensée de son promoteur, elle devait ébranler la fortune.

Mais voici une preuve plus manifeste de ce que j'ai appelé l'unité de l'atelier européen. On pourrait citer aujourd'hui un assez grand nombre de produits manufacturés à la fabrication desquels ont concouru plusieurs peuples. Ainsi, dans l'exposition de la ville de Glasgow, j'aperçois des tartans dont la laine vient de l'Australie. Importée ainsi des antipodes dans les docks de Londres, cette laine a été filée à Reims, et c'est de là qu'elle est venue se faire tisser dans la capitale manufacturière de l'Ecosse. Voici maintenant un article de ce qu'on appelle la broderie de Paris : le coton dont elle est faite a été récolté en partie dans la Louisiane, en partie à Surate dans l'Inde. De là il a été filé à Manchester ou à Mulhouse. Tissé ensuite en France, il a été brodé dans le canton d'Appenzell, en Suisse, sur des dessins venus de Paris, et il sera mis en vente dans un magasin de Berlin.

Par le progrès général des idées, l'opinion des hommes éclairés, transformée déjà en loi de l'Etat chez le peuple le plus riche de l'Europe, condamne aujourd'hui, comme un sophisme funeste, la doctrine qui, pour empêcher les échanges internationaux, représente comme un tribut payé à l'étranger l'importation d'une marchandise quelconque produite au dehors.

Du moment que l'étranger est un homme que j'ai cessé de haïr, et que, au contraire, je l'estime, le prisme que les haines internationales me tenaient devant les yeux tombe, et j'aperçois les choses sous des couleurs toutes différentes, sous leurs vraies couleurs. Ma raison se refuse à comprendre que l'échange, qui était réputé avantageux aux deux parties contractantes quand je l'accomplissais avec une personne du même pays que moi, se convertisse en un tribut de ma part du moment qu'un étranger se substitue au Français avec lequel je traitais. Comment peut-il y avoir en France un tributaire

par suite de ce marché, quand moi, qui l'ai consommé, je ne le suis pas? Et si le Français, qui a troqué son vin contre l'acier de l'Anglais ou de l'Allemand, est le tributaire de celui-ci, comment est-ce que l'Anglais ou l'Allemand, qui a reçu la marchandise du Français en retour de la sienne, ne serait pas également tributaire, et comment les deux parties pourraient-elles l'être en même temps? La libre transmission des produits entre Etats civilisés, sauf certaines dispositions fiscales destinées à donner des revenus publics, est une des conquêtes réservées à un prochain avenir. La plupart des barrières qui subsistent entre les Etats de l'Europe sont destinées à tomber, comme sont tombées celles qui existaient, avant 1789, entre les provinces de la France, et celles qui séparaient, avant 1833, les différents Etats allemands que réunit aujourd'hui le Zollverein. A l'appui de l'opinion que j'exprime ici, j'éprouve le besoin de vous citer les paroles qu'un des philosophes les plus illustres de notre âge prononçait, en 1846, en pleine Académie. Vous verrez qu'il est allé bien au-delà de l'opinion que j'exprime ici :

« Au risque d'être pris pour ce que je suis, c'est-à-dire pour un philosophe, je déclare, disait M. Cousin en novembre 1846, dans un excellent morceau sur Adam Smith, que je nourris l'espérance de voir se former peu à peu un gouvernement de l'Europe entière à l'image du gouvernement que la Révolution française a donné à la France. La sainte-alliance qui s'est élevée, il y a quelques années, entre les rois de l'Europe, est une semence heureuse que l'avenir développera, non-seulement au profit de la paix déjà si excellente en elle-même, mais au profit de la justice et de la liberté européenne. Le père de l'économie politique a conçu l'humanité comme une seule famille dont les membres concourent, par leur libre

travail, à la prospérité commune. Je ne suis pas économiste, mais, comme philosophe et moraliste, je souscris de toute mon âme à cette grande conception. »

Un mot encore, Messieurs : pour compléter la notion du progrès, pour la rendre plus visible à vos regards, j'imiterai les peintres qui font ressortir la lumière par l'ombre, je vous signalerai la cause la plus générale de la rétrogradation et de la chute des sociétés.

Il n'est pas possible à une société de demeurer longtemps stationnaire. Le stationnement semble interdit surtout aux peuples actifs et remuants de notre Occident. Lorsque, dans une société, les forces prépondérantes empêchent le progrès, le germe n'en existe pas moins ; mais alors, au lieu de vivifier le corps social, il y devient un élément de destruction. La société périt dans des convulsions ou meurt lentement de consommation dans une agonie sans noblesse. L'observateur superficiel croit découvrir l'origine de ces désastres dans des causes extérieures ; il se trompe, le mal est interne. C'est de cette façon, c'est pour n'avoir pas su s'assimiler des progrès pour lesquels le monde était mûr, que les sociétés florissantes de l'antiquité ont tour à tour jonché le sol des débris de leur grandeur. Vous entendez souvent dire que ce sont les barbares qui ont détruit le majestueux empire des Césars. C'est faire à ces hommes grossiers l'honneur d'une victoire qui ne leur appartient pas autant qu'on l'assure. La Providence, qui, selon la parole célèbre de Bossuet, aiguillonne sans cesse les sociétés et leur ordonne de marcher sans cesse, leur retire inexorablement la vie quand elles n'obéissent pas. La société romaine ne put trouver en elle la force de ramasser le code nouveau que le Christ avait déposé devant elle, et qui lui eût indéfiniment prolongé l'existence ; elle fut impuissante à modeler dans son sein les rapports des

hommes entre eux sur la donnée de l'Évangile. Par cela même elle était condamnée à périr. Les liens sociaux dérivés du paganisme ne pouvaient plus subsister, et la société ne savait ou ne voulait pas se consolider au moyen d'un ciment nouveau; elle tomba donc nécessairement en dissolution. La main des barbares, s'appesantissant sur un édifice vermoulu, le réduisit aisément en poussière. Cette main grossière fut l'occasion de l'écroulement, elle n'en fut pas la cause.

De nos jours, si la société moderne de l'Europe ne trouvait pas en elle-même l'esprit d'équité et l'énergie qu'il faut pour faire participer, dans une mesure de plus en plus étendue, la seconde couche de ce qu'on nommait jadis le tiers état, aux bienfaits de la civilisation, elle subirait, je ne sais sous quelle forme, une destinée semblable à celle de l'empire romain. Mais, grâce à Dieu, il est à croire qu'un autre avenir lui est réservé. D'immenses efforts ont été faits depuis 1789 en faveur du progrès tel que je le définissais tout à l'heure. Les forces vives de la société, les pouvoirs publics, l'opinion, éclairés et convaincus par les événements, ne manqueront pas d'exercer de plus en plus leur action dans le sens du progrès. Tout nous porte à l'espérer, et le chemin qui a été fait depuis soixante ans semble garantir que nous fournirons heureusement le reste de la carrière.

LEÇONS

DU COURS DE 1840—1841.

LEÇONS

DU COURS DE 1840-1841

LEÇONS

PREMIÈRE LEÇON.

**Des liens qui existent entre les progrès de l'industrie
et ceux de la liberté.**

MESSIEURS,

En ouvrant, il y a huit jours, le cours de cette année, j'ai émis une idée qui, je l'espère, vous aura paru, comme à moi, fondamentale, et qui vous aura fait comprendre de prime abord l'importance de l'économie politique, science des intérêts matériels. Il existe, vous ai-je dit, un rapport intime entre les intérêts matériels et les destinées de la civilisation tout entière; la liberté et l'industrie sont solidaires; le progrès de l'une entraîne toujours le progrès de l'autre; c'est donc agrandir la liberté de l'homme que d'étendre nos conquêtes sur le monde matériel. En énonçant cette proposition, je me suis appuyé sur une définition de la liberté, que je vous prie de ne pas perdre de vue: Celui-là est libre qui peut développer ses facultés et les exercer d'une manière utile à lui-même et à ses semblables.

Je reviens aujourd'hui sur ce sujet. Nous vivons dans un temps où l'on voit éclore tant de théories éphémères, tant de systèmes hasardés qui disparaissent comme des

ombres, qu'il importe plus que jamais d'établir, selon le précepte de Bacon, ses assertions sur l'observation des faits. Je vais, en conséquence, parcourir rapidement avec vous un coin du domaine de la réalité la plus matérielle, observer dans leur développement quelques-uns des principaux faits qui composent l'apanage de l'industrie, et, quoique je me borne à un petit nombre d'exemples, il résultera, je le suppose, de ce court examen, la démonstration de la proposition que je viens de rappeler.

Je prends mon premier exemple dans ce qu'il y a de plus matériel au monde, dans l'alimentation. Parmi les objets dont elle se compose j'en choisis un, un seul, le blé. Il est facile de signaler un rapport intime entre les progrès de la civilisation et la culture de ce tout petit grain.

Vous savez par la tradition historique, autant que l'histoire remonte jusque-là, comment se nourrissait au commencement des temps l'espèce humaine. L'homme allait au hasard, cherchant sa nourriture ; il la demandait aux plantes des campagnes, aux fruits qui pendaient aux rameaux des arbres. Errant dans les forêts sans chemins, il l'attendait, cette nourriture précaire, de la chair des bêtes sauvages, qu'il guettait, qu'il épiait, qu'il suivait à la piste. Toute sa vie était absorbée par un souci, celui de subsister. On a dit de l'homme qu'il était le roi des animaux : à cette époque il était tout au plus le premier des animaux, mais il n'en était pas le roi ; c'est à peine s'il osait affronter, dans une lutte souvent inégale, les bêtes féroces qui lui disputaient l'empire de la création. Quelle existence que la sienne, en dépit des descriptions poétiques de l'âge d'or ! L'imagination s'en étonne et s'en épouvante : les besoins matériels lui faisaient une telle guerre, qu'il pratiquait comme un

moyen d'apaiser sa faim un crime dont la seule idée aujourd'hui révolte profondément la nature humaine ; il égorgeait son semblable pour s'en repaître. Combien, dans les âges primitifs, la terre stérile a vu de ces horribles duels suivis de ces horribles repas ! Car, Messieurs, l'anthropophagie n'est pas une invention des temps fabuleux. Que dis-je ? on la retrouve, au moment où je parle, au sein de quelques malheureuses peuplades qui n'ont pas encore secoué les langes grossiers et sanglants du genre humain à son berceau. L'anthropophagie a existé et existe encore comme moyen de subsistance.

Un peu après les hommes découvrirent, au milieu de leurs forêts, certains fruits qui se conservaient mieux que les autres. C'étaient généralement des fruits à coque, tels que le gland doux et la châtaigne. Ce fut une grande découverte ; le fruit suspendu aux branches des chênes était un trésor plus précieux que ne l'eussent été les pommes d'or du jardin des Hespérides. Avec les fruits à coque, il y avait possibilité d'approvisionnement, commencement de sécurité pour le lendemain.

Mais le genre humain était appelé à des destinées meilleures.

La civilisation parut un épi à la main (1) !

Quand il eut appris à cultiver les céréales, l'homme sentit se rompre la chaîne qui avait jusqu'à ce moment rapproché son existence de la condition de la brute. A l'aide de son travail, sa subsistance de tous les jours était désormais assurée. Il se trouva délivré d'un immense souci. L'appréhension de la faim, qui pesait sur lui depuis le jour de la création, se dissipa. Pour la première fois il respira librement, et foula d'un pied dominateur la terre

(1) vestro si munere tellus
Chaoniam pingui glandem mutavit arista.

qu'il avait enfin contrainte à le nourrir. Avec ce commencement de liberté vinrent peu à peu le loisir, l'étude, les sciences. Certes, l'antiquité n'eut pas tort d'élever des autels à Cérès.

Je le dis hautement, Messieurs, la civilisation date véritablement de la découverte et de la culture des céréales. C'est que les céréales se distinguent par deux qualités inappréciables, la régularité dans la production, et la facilité de conservation.

Le blé, en particulier, est peut-être de toutes les cultures, celle qui donne les produits les plus réguliers. En France, par exemple, où une récolte ordinaire suffit aux besoins de la population, on regarde comme très-mauvaise celle qui en diffère d'une quantité correspondante à l'alimentation de la nation française pendant quinze jours. En d'autres termes, lorsque la récolte du blé baisse, pour l'ensemble du pays, de 4 pour 100 au-dessous de la moyenne, c'est une exception que l'on considère comme une calamité, parce qu'elle suffit pour faire varier extrêmement le prix du blé (1). Assurément il est difficile, en fait de régularité, d'approcher davantage de la perfection.

La seconde qualité qui distingue le blé, c'est l'extrême facilité avec laquelle il se conserve. À l'aide de soins convenables, il résiste à l'influence des saisons et se soustrait à la voracité des insectes, de façon à se maintenir pendant plusieurs années en bon état et sans perte. Il supporte sans se détériorer les plus longs trajets. Vous

(1) En 1708 le blé a valu 8 fr. le setier.	En 1709 il en a valu 50
En 1800 13 l'hectol.	En 1802 35
En 1807 13	En 1812 44
En 1814 15	En 1817 56
En 1826 17	En 1829 33
En 1836 15	En 1839 29

savez que rien n'est plus commun que les échanges de grains entre la mer Noire ou la Baltique et l'Europe. Vous n'ignorez pas qu'un échange non moins régulier s'opère entre les deux continents : une partie du blé qui se consomme en Angleterre a mûri dans les champs du Canada ou de l'État de New-York, ou de l'Ohio. Cette facilité de conservation, qui caractérise le blé, s'y retrouve après la mouture. La farine qu'on mange aux colonies arrive fréquemment des environs de Paris par le Havre ou du Languedoc par Bordeaux. Celle qu'on pétrit à Lima sort souvent des moulins des contrées que baignent le lac Erié ou le lac Michigan, à 250 ou 400 lieues de la côte, a été transportée de la région des lacs à New-York, a descendu de là jusqu'à l'extrémité de l'Amérique du Sud, a doublé le cap Horn, et a remonté la côte sur une distance d'environ 500 lieues.

Je dis, Messieurs, qu'à cause de cette double qualité, le blé a été l'indispensable auxiliaire de la civilisation. Lorsqu'on étudie les progrès de celle-ci, on voit en effet qu'elle a toujours marché de concert avec la culture de cette graminée. Les Égyptiens et les Chaldéens, qui ont été dans notre partie du globe les premiers peuples civilisés, sont aussi les premiers qui aient possédé l'usage du blé. Dans la vieille Europe la civilisation vint, avec le blé, à la suite des émigrations égyptiennes ou phéniciennes. Partout où l'on voit dans l'histoire s'introduire la culture du blé, on voit aussi la civilisation s'épanouir.

Il existe, dans une autre partie de notre vieux continent une civilisation fort ancienne, différente de la nôtre, mais qui à quelques égards ne laisse pas que d'être fort remarquable, je veux parler de l'Orient. Or, l'Orient a le riz comme l'Occident a le blé. Le riz a beaucoup d'analogie avec le blé, au moins quant aux qualités que nous

venons de signaler dans celui-ci. Le riz remplit en Orient la même destination que le blé en Europe.

Enfin il a existé une troisième civilisation, distincte des deux autres, celle que les Européens trouvèrent établie dans le Nouveau-Monde, au Pérou, sur le plateau de Cundinamarca, et dont la principale branche florissait au Mexique. Ces peuples à peau rouge, dont je ne crains pas de dire qu'ils étaient civilisés jusqu'à un certain point, car ils avaient une religion constituée, un gouvernement régulier, ils pratiquaient à leur manière et non sans distinction les arts utiles et les beaux-arts, ils avaient une littérature; ces peuples avaient pour base de leur régime alimentaire des grains analogues à nos céréales ou au riz des Orientaux, ici le quinoa, ailleurs le maïs.

C'est donc une vérité d'observation, qu'il y a un rapport intime entre la civilisation et la culture des céréales.

En voulez-vous une autre preuve? Regardez comment se nourrissent les malheureuses peuplades restées sauvages jusqu'à présent, les tribus de l'Amérique du Nord, par exemple. Ce n'est pas le blé ni un grain quelconque qui est le fondement de leur régime alimentaire. Leur nourriture, ils la tirent à peu près exclusivement de la chasse. Pendant une saison de l'année, ils vont courir après les cerfs et les buffles: une partie du butin est mangée de suite; le reste est dépecé, étalé et séché au soleil pour la réserve de l'année. Plusieurs des tribus sauvages des côtes de l'Afrique vivent de poissons à demi pourris qu'on a fait dessécher ainsi.

On raconte d'Alexandre que ce grand conquérant ayant rencontré dans une de ses expéditions un peuple qui se nourrissait de poissons, et que pour cette raison on appelait les Ichthyophages, leur défendit d'en manger à l'ave-

nir. Les historiens mentionnent ce fait sans aucun commentaire. Qu'était-ce donc ? le caprice d'un vainqueur à qui ses prodigieux succès eussent fait tourner la tête ? Non, Messieurs, c'était une pensée de sagesse et d'avenir. Alexandre n'était pas un conquérant de la race des Attila et des Gengiskan ; Alexandre était un civilisateur, un digne élève d'Aristote. Quand il fit cette défense aux Ichthyophages, il voulut les obliger à cultiver les céréales de l'Europe ou de l'Asie, sentant qu'il les préparait ainsi à la civilisation.

Voilà donc un premier exemple, emprunté à un ordre de faits assurément bien matériels, et qui indique une liaison intime entre le développement de la civilisation, des facultés humaines, de la liberté enfin, et les progrès industriels du genre humain, ses conquêtes matérielles.

Je passe à un second exemple, et je le tire d'un nouvel ordre de faits. Je le prends parmi les instruments inventés par l'industrie de l'homme pour l'aider dans ses travaux matériels, et je choisis le plus simple, le plus primitif et le plus élémentaire de ces instruments, la charrue. Ce rustique appareil est l'auxiliaire puissant et nécessaire de la civilisation du monde. Sans lui, pas de civilisation, je dirais volontiers, pas de société possible. Aussi la charrue est-elle contemporaine de toute civilisation. Tous les peuples civilisés l'ont possédée ; les peuples sauvages, au contraire, ne la connaissent pas. Elle existait chez les Romains et chez les Grecs dès l'origine de leur histoire ; les Egyptiens, qui les ont précédés, s'en servaient dès la plus haute antiquité : les Chinois, dans un autre ordre de civilisation, ont aussi leur charrue. Mais les nègres à demi sauvages des rives de la Gambie, qui commencent à cultiver des grains, se servent, au dire des voyageurs, d'une sorte de bêche ou de pioche ; et les indigènes des îles Canaries,

lorsque les Européens descendirent sur leurs bords, labouraient leur terre fertile avec des cornes de bœuf.

Si on veut se faire une idée des services que la charrue a rendus à l'humanité, de la part qui lui appartient dans l'œuvre de la civilisation et de la liberté, qu'on se demande quelle serait demain la condition du genre humain, s'il perdait l'usage de la charrue. Il est évident que la multitude innombrable des hommes qui habitent le globe, quand même ils se mettraient tous, depuis le premier jusqu'au dernier, à bêcher et à tourmenter la terre tout le long du jour, ne parviendrait pas à lui faire produire de quoi donner à chacun une nourriture suffisante. Pour lui faire rendre de quoi alimenter un nombre fort inférieur à la population actuelle du globe, il faudrait, suivant une expression empruntée au moyen âge et restée dans notre langue, que la majeure partie de la famille humaine fût, non pas métaphoriquement, mais réellement *attachée à la glèbe* pour mettre en mouvement des bêches en guise de charrues, il faudrait rétrograder jusques à un régime politique et social justement exécuté.

A cette occasion, je me permettrai une digression sur un fait qui s'accomplit sous nos yeux. Une des conquêtes les plus utiles de la Révolution française a été, vous le savez, le morcellement du sol, opération par laquelle une partie du territoire est passée aux mains des ouvriers des campagnes, devenus propriétaires. Voici toutefois quel a été, sur quelques points, l'effet de ce grand événement : la division du sol a été poussée si loin, que certaines parcelles ou groupes de parcelles formant le lot d'une famille ne comportent plus la nourriture d'un couple de bœufs ou de vaches, et il arrive que la bêche s'y substitue à la charrue. Ce n'est encore qu'un fait comparativement rare et partiel, mais il est

grave. Il est clair que s'il se généralisait, nous nous trouverions, sous prétexte de progrès, avoir rétrogradé jusqu'à l'époque où la charrue n'avait pas été inventée ; mais ce n'est pas à redouter sérieusement.

Je reviens à mon sujet. Après vous avoir donné la preuve de la solidarité qui rattache les progrès de la civilisation et de la liberté aux améliorations matérielles, par deux exemples aussi simples que concluants, j'en voudrais chercher une nouvelle démonstration dans un nouvel ordre de faits. J'ai emprunté le premier exemple à l'alimentation, et parmi les éléments dont elle se compose, j'ai choisi le blé. J'ai tiré le second des instruments employés par l'homme dans ses travaux industriels, et parmi ces instruments j'ai fait choix du plus élémentaire, la charrue. Mon troisième exemple sera pris parmi les métaux, qui jouent dans l'industrie un rôle si important, et parmi les vingt ou trente métaux que compte la chimie moderne, je m'occuperai d'un qui d'ailleurs n'a pas d'égal en utilité, le fer.

Examinons quelle a été, quelle est encore aujourd'hui l'influence du fer sur la condition des sociétés humaines, et jetons d'abord un coup d'œil sur le passé.

Dans les sociétés primitives, où la civilisation n'a pas encore paru, on ne connaît pas les métaux. Les rares ustensiles que l'on y trouve sont en bois ou en pierre : c'est un fait dont les preuves abondent. Il suffit, au reste, de citer à cet égard le témoignage des voyageurs qui ont visité les peuples sauvages. Ce n'est pas que ceux-ci ne soient en état d'apprécier les métaux ; vous savez, au contraire, quel prix les Indiens attachaient aux moindres outils en fer qui leur arrivaient d'Europe, après la conquête du Nouveau-Monde ; il n'y a pas encore bien longtemps qu'ils regardaient comme un trésor la possession d'un clou ou d'une hache en fer.

Divers métaux étaient usités dans les sociétés antiques, mais il importe de remarquer que d'abord le fer ne figure pas dans le nombre. Le premier métal que l'homme ait plié à son service dans ces époques reculées est le cuivre ; cependant, il paraît qu'auparavant il connaissait l'or et l'argent. C'est une circonstance qui, au premier abord, semble singulière : elle s'explique cependant bien simplement ; c'est que l'or presque toujours et l'argent quelquefois se trouvent dans la nature à l'état natif, c'est-à-dire à l'état métallique, tel à peu près que dans nos monnaies ou nos bijoux, sinon plus purs. Quant au cuivre, il se trouve pareillement sur une grande échelle à l'état natif dans certaines contrées, et dans d'autres, il existe à l'état d'oxyde ou de carbonate, qui sont très-faciles à convertir en métal (1). Les oxydes et les carbonates de fer, mêlés à des matières terreuses, n'ont pas l'aspect qui attire l'attention ; on dirait, sauf la pesanteur, des pierres ordinaires. Ils sont beaucoup plus difficiles à traiter que les minerais qui fournissent les métaux précieux ou le cuivre ; le fer exige, pour s'agglomérer à l'état métallique, une température bien supérieure à celle qui suffit à ces derniers.

En énonçant que les hommes, pendant les premiers âges de la civilisation antique, n'employaient pas le fer, je n'avance rien dont la preuve ne se rencontre dans tous les monuments de l'antiquité. Hésiode et Lucrèce le disent formellement. Tous les historiens font foi que les armes étaient alors non de fer, mais d'airain, c'est-à-dire de cuivre allié à une petite proportion d'étain. Homère et Virgile, quand ils parlent de la matière dont sont faites les armes des guerriers, disent pareillement l'airain. Le fer n'était cependant pas inconnu après un certain temps :

(1) Il suffit de mettre du carbonate ou de l'oxyde de cuivre en contact avec du charbon pour que le métal, qui est très-fusible, coule aussitôt.

c'était toutefois quelque chose de curieux et de rare. Ainsi, dans Homère, lorsque Achille célèbre par des jeux solennels les funérailles de Patrocle, parmi les prix qu'il destine aux vainqueurs, on voit figurer, au milieu des coupes d'or et d'argent, un bloc de fer.

L'antiquité reconnaissante nous a conservé le nom de l'homme qui trouva le moyen de souder le fer (1). Ce fut en effet une grande découverte. A partir de ce moment, ils'assouplit et se plia sous les doigts de l'homme à des services variés. L'usage commença à lentement s'en répandre. Dans les grands siècles de l'antiquité, il jouait déjà un rôle étendu, et nous voyons que dans le moyen âge il s'était partout substitué à l'airain. A vrai dire cependant, l'humanité n'est entrée dans la pleine possession de cet utile métal, que par la découverte du procédé d'extraction actuellement en usage (2), et cette invention ne date pas de bien loin ; elle appartient à cette grande époque de la Renaissance qui vit éclore tant d'inventions utiles, tant de merveilleuses découvertes, et qui imprima à la civilisation et à la liberté du monde un si puissant essor.

Aujourd'hui ce fer, dont un échantillon excitait l'intérêt et le désir des héros de la Grèce sous les murs de Troie, est d'un emploi universel (3). Il n'y a pas un seul

(1) Glaucus de Chio (Hérodote).

(2) L'opération moderne de la fabrication du fer consiste à l'obtenir d'abord à l'état de *fonte*, substance qui n'est pas malléable et qu'on ne peut forger, que l'on convertit ensuite par l'affinage en *fer doux* ou *fer forgé*. Autrefois le fer doux ou forgé se fabriquait directement et il était bien plus imparfait. De plus, ce n'était qu'une petite fabrication, qui exigeait une grande quantité de bras.

On sait d'ailleurs que le fer existe à trois états distincts : le fer fondu ou fonte, le fer proprement dit ou fer malléable et l'acier.

(3) La France fabriquait en 1841, date de cette leçon, 400,000 tonnes de fonte, de 1,000 kilogrammes chaque tonne, soit 400,000,000 de kilogrammes. L'Angleterre fabriquait 1,000,000 de tonnes ou 1 milliard de

des objets à notre usage, dont nous ne lui soyons en grande partie redevables. Les tissus divers qui nous couvrent le corps, la chemise que nous portons, par exemple, le fer a contribué de mille façons à les produire. La terre qui a donné le coton a été cultivée avec des instruments en fer. Les grands navires qui l'ont transporté en Europe n'existeraient pas sans le fer. C'est avec des dents de fer que ce coton a été nettoyé. Et pour le filer il a fallu encore un métier composé, presque en entier, de fer et de fonte.

II Mais pour apprécier mieux encore le rôle que le fer joue dans notre civilisation moderne, les services qu'il rend à l'humanité, tant dans sa condition morale que dans son bien-être, faisons une hypothèse. Supposons qu'une invasion de barbares ait lieu de nouveau en Europe, et que quelque Attila ou quelque Gengis-Khan, par un de ces caprices tels que les Attila et les Gengis-Khan peuvent en avoir, imagine d'interdire l'usage du fer. Examinons quelles seraient les conséquences de ce décret barbare.

Aussitôt l'homme serait dépouillé de ses agents les plus nécessaires. Nos ménages perdraient la plupart de leurs ustensiles ; l'agriculture, les plus essentiels de ses instruments ; l'industrie serait dépouillée d'un seul coup de tous ses engins, depuis la plus puissante de ses machines jusqu'au moindre de ses outils. Il faudrait en revenir aux appareils en bois, en pierre ou en terre cuite.

kilogrammes. Il faut observer que l'Angleterre est inférieure en population à la France, mais d'un autre côté le fer y est employé à une foule d'usages, pour lesquels chez nous on se sert encore du bois.

Depuis 1841, la production de la France a augmenté. En 1847, elle a été de 600,000 tonnes de fonte; elle était au même point à peu près en 1853. Celle de l'Angleterre a suivi une bien autre progression; elle paraît avoir atteint, en 1854, 3 millions de tonnes de fonte.

(Note de la présente édition.)

Les bateaux à vapeur, qui sillonnent les mers et les fleuves, disparaîtraient. Les voyages de long cours seraient impossibles, car la membrure des vaisseaux ne résiste à la lame qu'à l'aide d'attaches et de chevilles en fer. Il faudrait réinventer les pirogues ou les galères.

Dans l'intérieur des continents, on ne voyagerait plus, si ce n'est sur les cours d'eau ou dans des litières comme en Chine, ou dans des charrettes non suspendues, non-seulement parce qu'il n'y aurait pas de chemins de fer, mais parce qu'il n'y aurait pas de diligences, attendu qu'il n'y a pas de diligence sans ressorts et que les ressorts sont en acier.

Il nous faudrait, je l'ai déjà dit, renoncer en partie à ces nombreux tissus qui servent aujourd'hui à la propreté, au vêtement, à la parure du moindre de nos semblables; car, sans le secours des métiers en fer et de la machine à vapeur, ces étoffes coûteraient tellement cher, qu'elles deviendraient, comme autrefois, le partage exclusif de quelques classes privilégiées.

Les sciences d'observation seraient supprimées; car les instruments de précision nécessaires aux savants ne peuvent être fabriqués et divisés qu'au moyen d'outils de fer et d'acier; et le jeu des instruments eux-mêmes est fondé sur l'emploi de ressorts d'acier.

Les plaisirs intellectuels seraient interdits au plus grand nombre. L'imprimerie serait abolie, puisque les poinçons et les matrices, qui servent à graver les caractères, sont en acier. Il faudrait retourner au régime des manuscrits.

Et ne croyez pas que le fer puisse être remplacé par un autre métal. Les qualités qui le recommandent, et qui, jointes à l'abondance extrême de ses minerais dans la nature, en rendent l'emploi si universel, lui sont particulières; je citerai surtout celle de se souder à lui même,

aucun autre métal ne la possède avec lui. D'ailleurs, dans l'état où se trouvent aujourd'hui les mines, l'extraction des autres métaux serait bien difficile sans le fer. Non-seulement parce qu'il y faut des outils en fer ou en acier, mais aussi parce que l'exploitation des mines, du moment qu'elles ont atteint une certaine profondeur, exige de grandes machines en fer, fonte et acier, pour l'épuisement des eaux souterraines.

Ainsi donc, c'est encore une vérité d'observation, une vérité certifiée par l'irrécusable témoignage des faits les plus tangibles, que la civilisation a grandi avec l'usage du fer, ou, en d'autres termes, que le fer a concouru aux progrès de la civilisation et de la liberté.

En résumé, la culture d'une petite graine, le blé, l'usage d'un engin bien simple, la charrue, et l'emploi d'un métal grossier, le fer, ont suffi pour changer de fond en comble les conditions des sociétés humaines, pour affranchir l'homme de bien des servitudes, pour le délivrer de bien des soucis abrutissants, pour donner satisfaction à ses besoins les plus légitimes, pour lui permettre de développer et d'exercer ses facultés les plus élevées, en un mot pour le faire parvenir à la liberté.

Aux exemples que j'ai déjà cités j'en ajouterai un dernier ; je veux parler des services que l'homme retire des animaux, et je me demande ce qui arriverait si ces animaux qu'il a soumis au frein et façonnés à son usage, il cessait de les posséder.

On peut s'en faire une idée par ce qui se passe dans certaines contrées, d'ailleurs civilisées, où les animaux domestiques sont beaucoup moins multipliés que chez nous, comme dans l'Inde et dans la Chine, à Calcutta, à Canton, à Pékin. Dans ces pays-là ce sont des hommes qui, dans beaucoup de cas, font l'humble office des chevaux. A Calcutta, par exemple, il n'y a pas d'Européen

un peu aisé qui n'ait à son service au moins deux escouades d'Indiens dont l'unique destination sur la terre est de le porter en palanquin. En Chine, la plupart des transports se font de même à dos d'hommes, excepté dans quelques directions où l'on trouve des canaux. A la fin du dernier siècle — l'époque est récente, surtout quand il s'agit de la Chine — les Hollandais envoyèrent une ambassade à Pékin. L'ambassadeur voyageait sans faste, avec la simplicité hollandaise. Il n'en fallut pas moins, pour porter ses modestes bagages et les présents que sa cour envoyait au céleste empereur, plus d'hommes qu'on n'en compte dans un régiment de ligne au complet.

Lorsque Fernand Cortez, pendant la conquête du Mexique, voulut faire le siège de Mexico, il commença par cerner la ville, et comme elle était bâtie au milieu d'un lac, il fit construire à cet effet une grande quantité de bateaux. Le bois nécessaire à cette flotte fut pris dans une forêt voisine; mais on ne trouvait pas, au Mexique, de bœufs ni de chevaux, il fallut transporter le tout à dos d'hommes. Les historiens de la prise de Mexico racontent que cinquante mille Indiens auxiliaires y furent occupés. C'est une besogne que deux ou trois cents hommes auraient pu accomplir aisément avec l'aide de quatre ou cinq cents chevaux, après qu'on aurait tracé des chemins grossiers en comparaison de nos routes.

Je termine, Messieurs. J'avais dit que les progrès de la civilisation et de la liberté étaient liés aux progrès de l'industrie. J'ai interrogé les faits : les faits ont confirmé cette assertion avec l'irrécusable autorité de leur témoignage. Mais n'ai-je pas cédé à un scrupule de mon esprit en cherchant des preuves à une vérité si claire ? Quand l'homme découvre un métal et qu'il parvient à l'appliquer à son service, ce qui a été quelquefois bien long-

(vous savez combien de siècles il a fallu pour qu'il comprît ce que valait le fer et pour qu'il apprît à le bien travailler); quand il invente de nouvelles machines, n'est-ce pas comme s'il ajoutait aux membres dont la nature l'a doué des membres nouveaux qui porteront le fardeau d'une servitude dont les premiers seront désormais affranchis: n'est-ce pas comme si le genre humain tout entier ajoutait à ses organes naturels des organes supplémentaires, à l'aide desquels ses facultés agrandies s'ouvrent de nouvelles voies dans des sphères jusqu'alors inconnues. N'est-ce pas en un mot comme si la véritable liberté de l'homme, remportait à chaque fois une nouvelle victoire?

C'est cette liberté-là que je vous recommande: c'est celle dont je désire faire entrer la notion dans vos esprits, parce que c'est celle dont doivent se préoccuper aujourd'hui tous ceux qui songent sérieusement au sort des classes ouvrières et à l'avenir des sociétés. Je voudrais, tant je le crois utile, vous présenter la même idée sous mille formes pour vous en mieux saisir. Supposez donc encore que, par l'anéantissement des connaissances acquises, les subsistances cessent tout à coup d'être assurées dans notre Europe civilisée, et que notre alimentation devienne de plus en plus incertaine et précaire: on verrait aussitôt la société reculer, la civilisation décroître et la liberté s'amoindrir. Nous remonterions de proche en proche au servage et à l'esclavage. Qui nous dit que nous ne retournerions pas jusqu'à ce monstrueux régime de l'anthropophagie, sous lequel vivent encore les habitants de la Nouvelle-Zélande, où les héros du jour tuent et dévorent les héros de la veille, en attendant qu'eux-mêmes soient tués et dévorés par les héros du lendemain.

Supposez que ce que j'ai appelé les organes supplé-

mentaires ajoutés par l'homme à ceux que le Créateur lui avait départis, viennent à disparaître. Il est évident que le plus grand nombre de nos semblables reprendraient aussitôt la condition d'outil et de bétail. Ce^s seraient alors des hommes ou même des femmes qui tourneraient la meule ou traîneraient la charrue, qui feraient l'office de *noria* pour arroser, de voitures pour transporter. Ils porteraient sur leurs épaules les pyramides d'Égypte, comme les ont portées, il y a quarante siècles, les populations égyptiennes.

Au contraire, lorsque ces organes supplémentaires sont multipliés, la force brute abondant sous forme de chutes d'eau, de machines à vapeur, d'animaux domestiques, l'homme s'affranchit d'une humiliante condition ; il cesse d'être employé principalement comme une bête de somme, situation dans laquelle il est l'inférieur des animaux, pour cultiver et développer la plus précieuse et la plus productive de ses forces, celle qui est son partage exclusif, celle qui est la cause de sa domination dans le monde, c'est-à-dire son intelligence. Il se relève dans sa propre conscience. Il devient infiniment plus utile à ses semblables, et obtient pour lui-même de plus grands avantages.

J'étais donc fondé à vous dire que l'industrie contribuera puissamment à l'enfancement de la liberté, et que c'est d'elle aujourd'hui, de l'industrie constituée d'après un principe moral, que la liberté attend son progrès et sa conservation définitive.

Sans doute, Messieurs, la liberté est un fait de l'ordre moral par-dessus tout. Sans doute il y a des conditions de l'ordre moral à remplir pour que la liberté fleurisse, et pour que l'élévation de toutes les classes s'accomplisse. Il faut que le sentiment chrétien de la fraternité se propage : il faut que le riche et le puissant soient animés de

sympathies pour le pauvre et le faible : il faut que celui-ci se tienne exempt de la lèpre de l'envie, qu'il pratique la difficile vertu de la patience, qu'il sache respecter les supériorités légitimes : il faut que tous, tant que nous sommes et à quelque rang que nous soyons sur l'échelle sociale, nous regardions plus souvent au-dessous qu'au-dessus de nos têtes. Mais il n'en est pas moins vrai que le progrès de la liberté au profit de toutes les classes sans exception, a des conditions matérielles. Ces conditions, il faut les remplir. Jusque-là, tous les projets qui seraient imaginés pour l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse seront des rêves ; toute tentative dans ce sens sera folle, comme le furent les essais de 1793 pour passer le niveau sur toutes les têtes.

DEUXIÈME LEÇON.

**L'élévation de toutes les classes est liée au développement de la puissance productive :
cette puissance est incomparablement plus grande
aujourd'hui que dans les sociétés antérieures.**

MESSIEURS,

J'ai avancé, à l'ouverture de ce cours, qu'il existait une liaison intime entre l'accroissement de la puissance productive des sociétés et l'élévation non-seulement physique, mais intellectuelle et morale de toutes les classes. Ce n'est pas là subordonner la moralité humaine aux progrès matériels. Laissons à chacun son rang ; et ne contestons pas au progrès moral la priorité qui lui

appartient sur tous les autres. L'idée que j'ai émise est simplement l'expression de la solidarité qui unit les divers modes de la perfectibilité humaine ; solidarité qui au surplus est évidente *à priori*, puisque l'homme est un être un en même temps qu'il est multiple par la diversité de ses facultés.

Après avoir établi cette proposition, j'ai ajouté que la puissance productive des sociétés, à l'époque où nous vivons, était beaucoup plus grande que dans le passé et qu'elle tendait à grandir de plus en plus. Telle est l'idée dont le développement fera aujourd'hui l'objet de notre entretien.

Mais pour éviter toute confusion, il est nécessaire de dire d'abord ce qu'il faut entendre par la puissance productive : c'est en quantité et en qualité la production qui correspond au travail d'un homme.

Comparons donc maintenant, au moyen de quelques exemples nets et concluants, la puissance productive des sociétés passées ou même des sociétés qui ont de très-peu précédé la nôtre, avec celle des sociétés modernes, telle qu'elle est déjà et telle qu'elle tend manifestement à devenir.

Prenons pour premier terme de comparaison l'industrie du fer. Je reviens souvent sur cette industrie, parce qu'elle est du premier ordre et qu'elle influe sur toutes les autres. J'y reviens particulièrement à l'occasion du sujet qui nous occupe, parce que l'accroissement de la puissance productive de l'homme sous ce rapport amène nécessairement un accroissement simultané dans la plupart des autres branches ; car le fer, pour me servir d'une expression que nous avons déjà employée, est une sorte d'organe supplémentaire que l'homme s'est donné et qu'il a sans cesse au bout des doigts.

Eh bien, pendant l'antiquité (pendant la période finale

de l'antiquité, puisque ce n'est qu'à cette époque qu'on a commencé à travailler passablement le fer) et même pendant le moyen âge, la quantité de fer correspondant au travail d'un homme était fort bornée. Dans ce temps-là, les maîtres de forges n'étaient pas les hauts et puissants seigneurs que nous voyons aujourd'hui. C'étaient de pauvres hères qui allaient par monts et par vaux, portant sur le dos un marteau et quelques outres dans lesquelles ils tenaient, comme Éole, le vent enfermé pour le décharger dans leurs foyers. Nous pouvons aisément apprécier ce que devait être alors cette industrie, par ce que nous savons qu'elle fut à une époque moins reculée. Dans nos Pyrénées, où le mode ancien de fabrication s'est conservé en s'améliorant, on retrouve encore, en remontant à la naissance des vallées, quelques-unes des forges qui étaient en feu il y a cinq ou six cents ans. On sait d'ailleurs par des documents authentiques quelle était alors la production d'une forge, et combien d'hommes elle occupait. On peut estimer que la quantité de fer qui répondait au travail d'un homme dans ces forges était d'environ 4 ou 5, tout au plus 6 kilog. par jour.

Depuis lors les choses ont changé. La métallurgie, au temps de la Renaissance, a radicalement transformé ses procédés. Au lieu de ces petits foyers dont nous retrouvons les vestiges dans les Pyrénées, on a bâti des hauts-fourneaux, hauts en effet comme de grands édifices. Ces hauts-fourneaux font chaque jour de 3,000 à 5,000 kil. de fonte, quand ils sont alimentés par du charbon de bois; 15,000 et même 20 et 25,000 kilog. avec du coke : cette fonte est ensuite convertie en fer malléable par l'affinage, et l'on peut évaluer à 150 kilog. de fer au moins le produit moyen de la journée d'un ouvrier.

Si l'on compare entre eux le chiffre de 5 ou 6 kilog. et celui de 150, qui représentent, à quelques siècles de dis-

tance, la puissance productive de l'homme dans une même industrie, on voit que cette puissance s'est accrue dans le rapport de 1 à 25 ou à 30; en d'autres termes, qu'elle est aujourd'hui vingt-cinq ou trente fois plus forte que dans le passé d'il y a six cents ans.

Certes, ce résultat est beau : et cependant il ne donne qu'une idée imparfaite de l'accroissement réel de la puissance productive aussi bien que des progrès accomplis dans l'importante industrie du fer. En effet, les forgerons d'autrefois, pour arriver à la faible production que nous savons, n'usaient que du minerai le plus pur : leurs méthodes ne permettaient guère qu'ils en employassent d'autre. Leurs *scories*, c'est-à-dire le résidu de leurs opérations, que l'on retrouve encore dans les forêts où ils travaillaient, sont aussi riches que de bons minerais. En second lieu, par cela même qu'on n'employait que du minerai d'une pureté exceptionnelle, la fabrication était alors fort simple : on obtenait du fer du premier coup. Aujourd'hui, au lieu d'une seule opération, l'œuvre en comprend cinq ou six (1). Cela tient d'abord à ce qu'on se sert de minerai beaucoup moins riche ; en second lieu cette multiplicité d'opérations est devenue nécessaire, parce que d'une part on veut avec raison avoir des produits plus homogènes que ceux dont

(1) Le procédé d'autrefois était fort simple : il suffisait de jeter du minerai dans un fourneau avec du charbon : au bout de trois ou quatre heures on obtenait un *masset*, qu'on mettait sous le marteau et qu'on transformait ainsi en une barre de fer. Aujourd'hui, il faut d'abord griller le minerai, ensuite le fondre dans des hauts-fourneaux, ce qui donne la fonte; quand on a la fonte, on la convertit en *fine-métal* par le mazéage. La fonte mazée est affinée dans des fours à puddler, au sortir desquels elle est laminée. Enfin, après ces cinq opérations, il faut rechauffer le fer ainsi obtenu dans un autre four et le corroyer en paquets, pour avoir du fer marchand. Dans beaucoup de cas cependant on se dispense du grillage et du mazéage.

on se contentait autrefois, et que, de l'autre, on brûle du charbon de terre ou du coke, qui ne sont pas à beaucoup près aussi exempts de matières terreuses et de soufre que le charbon de bois, seul combustible des anciens forgerons. Ainsi, quelque grande que paraisse au premier abord cette progression de 1 à 25 ou à 30, elle ne donne pas la mesure exacte de l'accroissement qu'a acquis depuis quatre ou cinq cents ans la puissance productive de l'homme appliquée à la métallurgie du fer.

Dans d'autres branches de l'industrie, cet accroissement a été encore plus marqué. Pour en citer des exemples, je les prendrai, comme il convient de le faire, parmi les industries qui jouent le plus grand rôle dans l'économie sociale, parce que des arguments puisés à cette source sont par cela même plus concluants.

Choisissons donc pour second terme de comparaison une opération bien ordinaire, la mouture du blé. Rien ne nous paraît aussi simple qu'un moulin : nous aurions volontiers de la peine à croire que les hommes n'aient pas possédé de toute éternité un appareil si utile et, à ce qu'il nous semble, si aisé à imaginer. Il s'en faut cependant qu'il en soit ainsi. Les moulins (à eau ou à vent) ne sont pas d'invention très-reculée. Les peuples anciens ne les connaissaient pas. Le blé, chez eux, était moulu par des esclaves. Ce travail qu'accomplissent aujourd'hui les chutes d'eau, le vent, la vapeur, les esclaves le faisaient en tournant une meule à force de bras. Homère raconte qu'il y avait dans la maison de Pénélope douze femmes, occupées à moudre le grain nécessaire à la subsistance de la maison. Homère ne nous dit pas de combien de personnes se composait la maison de Pénélope ; mais nous pouvons admettre comme certain que le chiffre en était fort limité, car rien n'indique qu'Ulysse fût un prince riche : il était roi d'un

pauvre royaume. Il convient d'ailleurs de remarquer que, précisément à cause de la difficulté que présentait la mouture, une grande partie des hommes, alors, ne consommaient pas le blé à l'état de pain, mais le mangeaient simplement rôti ou bouilli comme une pâtée. Je crois donc qu'en estimant à trois cents le nombre des gens qu'alimentait le grain moulu par ces douze esclaves, on se placerait au delà de la vérité. Or, s'il fallait 12 personnes pour moudre le grain nécessaire à l'alimentation de 300, c'était 1 pour 25.

Cherchons ce que sont devenus aujourd'hui les termes de ce rapport.

Il y a près de Paris, à Saint-Maur, un immense moulin, qui n'a peut-être pas son pareil dans le monde (1). Il se compose de quarante meules, et le mécanisme en est tellement perfectionné, que vingt hommes suffisent pour le faire aller nuit et jour. Toutes les vingt-quatre heures il peut broyer sept cent vingt hectolitres de grain et les transformer en farine de première qualité. Supprimons les détails et arrivons au point essentiel : en calculant, comme on le fait habituellement, que la consommation de pain est moyennement de 750 grammes par personne et par jour, le moulin de Saint-Maur pourrait moudre le blé nécessaire à l'alimentation de 72,000 hommes, ou de 100,000 soldats, s'il s'agissait de pain de munition. Je prends le chiffre le moins favorable, celui de 72,000. Si 20 personnes, sur 72,000, suffisent au travail de la mouture, cela revient à dire que 1 suffit sur 3,600. Autrefois il en fallait 1 sur 25 : le progrès est donc de 1 à 144. En d'autres termes, pour moudre tout le grain né-

(1) Le moulin de Saint-Maur a été en chômage presque aussitôt après avoir été construit. Racheté après un délai de plusieurs années par des capitalistes intelligents, il est aujourd'hui en pleine activité.

(Note de la présente édition.)

cessaire à la consommation de Paris, en supposant que Paris ait tout juste un million d'habitants, il faudrait avoir quatorze moulins comme celui de Saint-Maur et 278 hommes, pas davantage. Pour broyer le grain nécessaire à la consommation, je ne dis pas d'une ville grecque du temps d'Homère, mais de Rome au temps de sa plus haute prospérité, car le blé y était encore moulu à force de bras, et en admettant que Rome comptât, comme Paris, un million d'habitants, il eût fallu pour le moins 40,000 hommes !

Après la nourriture, le vêtement. Passons donc maintenant à une des industries qui servent à vêtir l'homme : prenons pour troisième terme de notre examen les tissus de coton : ce sont ceux dont l'usage est le plus général et la consommation la plus vaste. Ici nous allons voir un accroissement de la puissance productive vraiment prodigieux, accompli non pas depuis Homère, mais depuis trois quarts de siècle seulement. En effet, c'est la filature à la mécanique, qui a fait surgir comme par enchantement toutes ces belles manufactures d'où sortent ces masses d'étoffes de coton, et elle ne date pas de plus loin. Richard Arkwright (1), qui en est le père, prit son premier brevet d'invention en 1769, il y a soixante-douze ans ; et Watt, qui, s'il n'inventa pas la machine à vapeur, a eu la gloire de la rendre usuelle, et qui en l'appliquant aux métiers d'Arkwright et de ses continuateurs, généralisa l'emploi de ces utiles inventions, Watt prit son premier brevet cinq ans après, en 1774. L'industrie coton-

(1) Arkwright était le treizième enfant de parents pauvres : il ne reçut aucune éducation et ne savait même pas dessiner. Il exerça la profession de barbier jusqu'à l'âge de trente-six ans. Bien qu'il n'ait exploité son brevet que pendant un petit nombre d'années, un jugement en ayant prononcé la déchéance, il laissa à sa mort une fortune de plus de 50,000 livres sterling. Le roi Guillaume l'avait anobli.

nière, telle qu'elle existe aujourd'hui, est l'œuvre de ces deux hommes. Jusqu'à eux, elle avait été à peu près reléguée dans l'Inde. Le coton, vous le savez, est une plante native de l'Inde, et l'Inde l'a exclusivement gardé pendant des siècles. Au moyen âge, les Arabes musulmans le transmirent à l'Europe, à l'Espagne en particulier, qui se mit à le cultiver. Alors aussi on commença à fabriquer en Europe des étoffes de coton, mais ce fut toujours d'après les procédés primitifs en usage dans l'Inde, qui, je le répète, ont duré jusqu'à Arkwright et à Watt.

Comparons donc ces procédés sans rivaux jusqu'en 1769, à ceux d'aujourd'hui, et cherchons quelle est, dans les uns et dans les autres, la puissance productive de l'homme.

Vous savez comment se file à présent le coton. On a de grands chariots ou métiers qui portent un grand nombre de broches. Sur chacune de ces broches est une bobine autour de laquelle s'enroule le filé. On compte sur chaque chariot 400 broches en moyenne (600 broches pour les filés fins, 250 broches pour les filés plus gros). Les métiers sont accouplés deux à deux, de façon que les mêmes ouvriers font, en se retournant successivement, le service de deux métiers. C'est calculer largement que de mettre 5 hommes pour deux métiers ou 800 broches. Il en résulte qu'un homme suffit à 160 broches. Or, une bonne fileuse, de l'Inde ou d'Europe, fait tout juste la moitié de la besogne d'une broche; par conséquent, un ouvrier exécute aujourd'hui, dans la filature du coton, l'ouvrage qui exigeait, avant 1769, le travail de 320. En d'autres termes, depuis environ soixante-dix ans, la puissance productive de l'homme, dans cette industrie essentielle, est devenue trois cent vingt fois plus considérable (1).

(1) Depuis 1841, les métiers à filer, que les Anglais appellent *self-acting*

Et ici je ne puis m'empêcher de m'arrêter un instant sur les conséquences vraiment extraordinaires de ce progrès. Je ne vous ferai pourtant pas le tableau de tout ce que l'Angleterre y a gagné en richesse et par suite en puissance politique; ce serait m'engager dans une carrière presque sans limites. Je signalerai seulement quelques résultats particuliers. Lorsqu'on travaillait le coton selon les anciens procédés, c'est-à-dire, encore une fois, avant 1769, cette industrie était peu importante dans le Royaume-Uni. La fabrication était très-bornée; la consommation était faible; on importait de l'Inde des tissus de coton, et on n'en exportait pas. Depuis lors, cette branche d'industrie et de commerce a acquis des proportions colossales. Pour ne parler ici que de l'exportation, les tissus de coton que l'Angleterre fait fabriquer par ses machines, et qu'elle vend à toutes les nations du globe, représentent annuellement une richesse brute de plus de six cents millions. Quand on cherche à se faire une idée de la masse de ces étoffes, l'esprit en demeure stupéfait. Ainsi, par exemple, on a calculé que la longueur de celles qui furent exportées en 1833 était suffisante pour faire dix fois et demi le tour de la terre; en 1840, elle a été de dix-huit fois la circonférence de la planète (1); il y a tel manufacturier des ateliers duquel il

et qui, en France, sont connus sous le nom de *renvideurs*, se sont perfectionnés. Ils portent jusqu'à 876 broches. La progression de la puissance productive dans cette industrie au lieu d'être exprimée par le nombre de 320, ce serait, alors, par le nombre de 700.

(Note de la présente édition.)

(1) En 1853, la quantité de calicots blancs ou écrus, de toiles peintes, de mousselines et autres tissus analogues, sans compter les tulles, qui a été exportée de l'Angleterre, est montée à 1 milliard 386 millions de mètres, ce qui ferait trente-cinq fois le tour de la terre; en y comprenant les tulles, on irait à trente-sept fois. A cette immense exportation,

en sort long comme six fois le chemin de Dunkerque à Perpignan. Certes ces faits sont immenses ; ils sont de nature à exciter l'admiration du philosophe et de l'homme d'État. Mais le philanthrope peut s'en applaudir encore davantage. Autrefois les fabriques anglaises fournissaient annuellement aux besoins de la consommation intérieure, à peine un dixième de mètre en moyenne d'étoffes de coton par individu ; aujourd'hui elles en donnent — sans compter ce que prend l'exportation — seize et dix-huit mètres. Et à mesure que la production s'accroît les prix s'abaissent : ils sont cinq fois moindres aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans, et douze fois moindres qu'il y a cinquante ans. Ces tissus doux, commodes, élégants, naguère si chers et si rares, sont aujourd'hui à la portée de tout le monde. C'est presque une révolution dans les mœurs. Une métamorphose s'est opérée dans la vie domestique. Le goût et l'habitude de la propreté se sont répandus ; et la propreté, outre qu'elle contribue aux bonnes mœurs en consolidant les liens de la famille, ne laisse pas que d'élever l'âme, parce qu'elle donne à l'homme le sentiment de sa dignité.

Je pourrais encore choisir, dans une industrie du même genre, un exemple beaucoup plus moderne, puisqu'il est contemporain, et vous parler de l'accroissement de la puissance productive de l'homme dans la filature du lin. Le lin, comme le coton, se file aujourd'hui à la

il faudrait joindre une masse de cotons filés de 61 millions et demi de kilogrammes, d'une valeur de 175 millions de francs, près d'un million de douzaines de mouchoirs ou fichus ; 1 million 733,000 douzaines de paires de bas, ou de chaussettes, ou de gants, ou de bonnets, et beaucoup d'articles divers en cotons purs ou mélangés d'autres textiles. Seuls, les articles mélangés en coton et laine feraient une valeur d'environ 57 millions de francs. Les exportations de l'Angleterre en articles de coton de toute sorte sont montées, en 1853, à 817 millions (valeur déclarée).

(Note de la présente édition.)

mécanique ; mais c'est une invention née d'hier. Napoléon, qui faisait grandement les choses, en industrie comme à la guerre, avait, vous le savez, proposé un prix d'un million pour cette découverte. Le prix ne fut pas gagné ou du moins décerné, sous son règne. Cependant on peut dire qu'à peu de chose près un de nos compatriotes, M. Philippe de Girard, l'avait mérité. Reprises par d'autres mains, ses tentatives ont été amenées à perfection : l'Angleterre compte déjà cinq à six cents filatures de lin à la mécanique. La France aussi en possède quelques-unes, et ne peut manquer d'en avoir bientôt un grand nombre. Voyons maintenant quel est, dans cette industrie, le changement survenu dans la force productive de l'homme. On file le lin à peu près par le même procédé que le coton. Une personne suffit à soigner 120 broches. Une fileuse à la main, comme nous en avons encore beaucoup, particulièrement dans la Bretagne, fait à peine dans sa journée l'ouvrage d'une demi-broche. Par conséquent, dans l'opération de la filature du lin, la puissance productive s'est accrue presque subitement dans le rapport de 1 à 240 (1).

Ces exemples, Messieurs, prouvent combien les inventions mécaniques peuvent concourir à réaliser les conditions matérielles de la liberté humaine. On pourrait citer des découvertes physiques ou chimiques de la même fécondité.

Je ne résiste pas au désir de mentionner, comme complément de la démonstration que je poursuis, un autre exemple pris dans un nouvel ordre de faits, dans les voies de transport. Il se construit en ce moment aux États-Unis un chemin de fer, qui aura 15 myriamètres, spécialement

(1) Depuis 1841, cette industrie s'est perfectionnée encore, de manière à élever la proportion mentionnée ici.

(Note de la présente édition.)

destiné à transporter, des sources de Schuylkill à Philadelphie, un charbon de terre qu'on emploie aux usages domestiques et manufacturiers (l'anhracite). D'après les dispositions qui sont prises déjà, une locomotive y suffira pour traîner communément 200,000 kilog. d'anhracite. La locomotive étant desservie par un mécanicien et un chauffeur, ce sera, avec le garde du convoi, trois hommes strictement exigés pour le service, et un homme représentera sur ce chemin la traction de 66,667 kilog. Combien en faudrait-il pour le même transport, si les États-Unis étaient encore à cet état d'industrie où les Européens trouvèrent non-seulement les peuplades américaines les plus sauvages, mais même les habitants déjà passablement civilisés du Mexique, parmi lesquels vous savez que l'on portait à dos d'homme toutes les marchandises? En comptant 30 kilog. par portefaix, ce qui est un fardeau plus qu'ordinaire, il en faudrait 6,667 pour faire le service d'une pareille locomotive, et par conséquent 2,222 hommes là où il n'y en a plus qu'un seul. Mais comme la machine marche trois fois plus vite qu'un homme, en la supposant animée de la moindre vitesse en usage sur les chemins de fer, il convient de multiplier ce chiffre par 3, ce qui porterait à 6,667 hommes l'armée, le mot n'est pas trop fort, qui serait requise pour faire la besogne qu'accomplit aujourd'hui (ou qu'accomplira demain) sur ce chemin, sans effort, un homme seulement. En d'autres termes, la puissance productive de l'homme comparativement à ce qu'elle était dans une société, qui était civilisée, s'est accrue, au moyen des perfectionnements successifs dont la locomotive forme le couronnement magnifique, dans la proportion de 1 à 6,667 (1). Il importe cepen-

(1) Aujourd'hui (1854), la puissance des locomotives est devenue plus

dant de faire une remarque qui s'applique à l'exemple des locomotives plus qu'au précédent, mais qui cependant trouverait son application dans une certaine mesure partout : Le capital engagé dans les chemins de fer est énorme, et le moteur que l'homme y manie est très-dispendieux d'alimentation et d'entretien. Comme il est nécessaire de couvrir toutes les dépenses de la machine, et de plus les frais de réparation du chemin de fer, et encore les frais généraux de l'entreprise, et enfin l'intérêt du capital engagé, on voit que les produits du chemin de fer ne sauraient être tous, à beaucoup près, répartis entre les personnes qui concourent directement au service du transport ; mais quelque prélèvement que l'on opère, il reste toujours de quoi rétribuer largement ce service. Et quelle comparaison pourrait-on faire entre le sort d'un misérable ployant sous le faix, et celui du mécanicien qui dirige et maîtrise à son gré l'admirable machine locomotive. L'un est abruti sous le poids de sa tâche, l'autre remplit une œuvre dont, à bon droit, il peut être fier, et où c'est son esprit, bien plus que sa force musculaire, qui est mis en jeu.

Si, pour prendre des termes de comparaison moins éloignés, on établissait le parallèle entre les chemins de fer, en partant des données précédentes, et l'industrie du roulage, telle qu'elle existe en France sur nos bonnes routes, on trouverait, en tenant compte de la dif-

grande encore qu'en 1841 ; on peut, sans exagérer, dire qu'elle a au moins doublé. Une bonne locomotive aujourd'hui traîne sur des pentes favorables 550 tonnes de charbon, et on espère aller à 540, à 600 même. Il en résulte que, si l'on envisageait les machines qui sont ou peuvent être employées aujourd'hui sur le chemin du Schuylkill, ou celles qu'on prépare pour les voies de fer de l'Europe les plus perfectionnées, on arriverait à des résultats plus surprenants encore que ceux que je constatais en 1841, au moins dans le rapport de 1 à 2 et presque de 1 à 3.

(Note de la présente édition.)

férence de vitesse, qu'il faut environ 70 de nos charretiers, avec leurs chevaux et leurs voitures, pour chacun des hommes employés directement au service du transport sur le chemin de fer : ce qui revient à dire que, sur le chemin de fer, la force productive de l'homme, appliquée à l'industrie des transports, est cent fois plus considérable que sur les routes de France.

De tous les faits et de tous les exemples que je viens de dérouler ici, Messieurs, nous sommes en droit de tirer la conclusion, que les progrès de l'industrie promettent d'une manière générale une grande amélioration au sort de tous les hommes. Il faudra du temps, sans doute, pour que cette amélioration soit réalisée, car il en faudra pour répandre les nouveaux procédés et les mettre partout en activité ; il en faudra pour acquérir, par notre travail, les capitaux considérables qu'exige préalablement leur mise en œuvre. Il en faudra beaucoup aussi pour qu'une multitude de découvertes, qui restent à faire, soient, même à moitié, en notre possession. Mais une chose est maintenant évidente : l'amélioration est infaillible avec l'aide du temps. Lorsque l'agriculture, par l'effet du développement de la puissance productive de l'homme, donnera, en retour du travail personnel d'un individu, plus de pain, plus de viande, plus de vin ; lorsque l'industrie des tissus fournira de même une beaucoup plus grande quantité de toiles, de draps, de cotonnades, de soieries, par tête d'homme appliqué au travail ; lorsque toutes les branches primordiales de la production auront suivi la même loi, il y aura des produits pour tout le monde, et chacun alors en aura une part convenable en échange de son labeur. Pour que la part afférente à chacun ne fût pas beaucoup plus grande qu'aujourd'hui, il faudrait que les hommes se fussent laissés aller à proliférer dans une proportion

qui fût égale à celle de l'accroissement des produits, ce qui est absolument inadmissible. Toutes les classes profiteront de cet accroissement de richesse, mais nulle n'en retirera autant de bienfaits que celle qui, de nos jours encore, semble déshéritée ; c'est un point sur lequel on est heureux de fixer ses regards, et pour lever les doutes que vous pourriez avoir à ce sujet, j'aurai bien peu de chose à ajouter, je n'aurai qu'à vous engager à comparer le spectacle qu'offre la société actuelle avec celui que présentaient les sociétés de l'antiquité, particulièrement en ce qui concerne le grand nombre.

Il y avait dans l'antiquité un nombre immense de malheureux tellement dénués, que la vie d'un pauvre ouvrier de nos villes leur eût paru un Élysée. C'est que les sociétés antiques étaient extrêmement pauvres dans leur ensemble et qu'il s'en fallait de beaucoup qu'elles eussent de quoi donner à chacun seulement l'ombre du bien-être. Je n'ai certes pas le désir — Dieu me préserve d'une pareille pensée ! — de déprécier les Romains : mais il me semble qu'on leur a prêté une vertu à laquelle ils ne songeaient guère, en leur faisant un mérite d'un genre de vie qui leur était imposé par la nécessité. On vante dans les Cincinnatus et les Fabius la frugalité de leur nourriture et la simplicité de leurs vêtements : on admire dans les dictateurs de Rome qu'ils maniaient la charrue de leurs mains ; dans ses consuls, qu'ils fussent occupés à préparer leurs repas en faisant cuire une poignée de légumes, lorsque les ambassadeurs samnites venaient humblement traiter avec eux. Si c'étaient là des titres à l'admiration, je ne vois pas pourquoi nous n'admirerions pas aussi les chefs des tribus de la Nouvelle-Zélande et les roitelets des peuplades nègres des côtes de l'Afrique. La gloire des grands citoyens de Rome est autre : elle consiste dans leur dévouement à